

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1706

4 septembre 2009

SOMMAIRE

Acanto S.A.	81887	Junker Claude S.à r.l.	81886
A. ENSCH-HERZIG société à responsabilité limitée	81880	Le Chapitre Immobilier S.A.	81887
Albatros Son Holding BV & Cie.	81879	Luxembourg Uni-Top Airlines Co. Ltd S.à r.l.	81884
Anilton S.A.	81884	Lux Schum S.A.	81883
APAX CAP 2 S.à r.l.	81887	Max Lease Sàrl & Cie. S.e.c.s.	81881
Aratos Invest S.A.	81879	Medina S.à r.l.	81882
Aratos Invest S.A.	81879	Menara S. à r.l.	81882
BP@L S.A.	81887	Michigan S.A.	81880
Catella Property Luxembourg S.A.	81887	MM Invest S.A. Holding	81881
Cavilux S.à r.l.	81881	Orange Business Luxembourg S.A.	81883
Dermine S.A.	81885	Otto Bock Luxembourg S.A.	81886
Direct Conseils S.A.	81882	Pâtisserie Schumacher S.A.	81884
EEE 4 S.à r.l.	81888	Pictet International Capital Management	
EEE 5 S.à r.l.	81888	81886
EEE 6 S.à r.l.	81888	Popken International G.m.b.H. & Co	81885
Eltec Management S.A.	81879	Relais du Postillon	81883
Equant S.A.	81883	Shelon Holdings S.à r.l.	81842
Espaflux S.A.	81880	Silice Europe S.A.	81879
Eurofund	81842	Société d'Etudes et de Constructions d'Appareils de Levage et de Traction	81886
FHMN S.à r.l.	81882	Sovacom Sàrl	81880
Fimolux International S.A.	81886	T.I.L. Trans Ideal Lux S.à r.l.	81884
Gate Gourmet Holding I S.à r.l.	81884	Varandas S.A.	81882
Gate Gourmet Luxembourg III S.à r.l.	81885	Vela International S.A.	81881
Hess Capital Corporation, S. à r.l.	81885	YUM! International Finance Company S. à r.l.	81888
HR ONE S. à r.l.	81883	Zania S.A.	81881
IMMO VANSTAR Luxembourg S.A.	81882	Zentric s.à r.l.	81888
Indchem Participations S.A.	81885		
integratedPlace	81883		
Jean LAMESCH Exploitation S.A.	81880		

Eurofund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 58.019.

—
Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration datée du 24 juin 2009

"Le conseil d'administration (le "Conseil") de la Société prend acte de la décision de M. Craig Fedderson de renoncer à son poste d'administrateur au sein de la Société avec effet au 7 juillet 2009.

En conséquence, le Conseil décide de nommer en remplacement, avec effet au 7 juillet 2009, M. Yvan De Laurentis, Head of DepoBank & Investment Compliance, BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange pour un terme venant à échéance à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société."

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2009104987/16.

(090126233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2009.

Shelon Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.460,78.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 146.796.

—
In the year two thousand and nine on the twentieth day of July,

was held before M^e Paul Decker, notary in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders (the Shareholders) of Shelon Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (RCS) under number B 146.796 and having a share capital of EUR 12,477.4144 (the Company).

The Company has been incorporated by M^e Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on June 12, 2009. Since the incorporation of the Company, the articles of incorporation of the Company (the Articles) have not been modified.

THERE APPEARED:

1. BlueBay High Yield Investments (Luxembourg) S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, and registered with the RCS under number B 105.398 with a share capital of EUR 8,000,000.-,

here represented by Audrey Jarreton, Avocat, with professional address in the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on 20 July 2009;

2. BlueBay Multi-Strategy Investments (Luxembourg) S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, and registered with the RCS under number B 135.005 with a share capital of USD 4,000,000.-,

here represented by Audrey Jarreton, Avocat, with professional address in the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on 20 July 2009;

3. Cheyne Credit Opportunity Cdo 1 B.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Locatellikade 1, Parnassustoren, 1076 AZ Amsterdam, and registered with the Chamber of Commerce Amsterdam under number 34.236.409,

here represented by Audrey Jarreton, Avocat, with professional address in the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 20 July 2009;

4. DK Acquisition Partners L.P., a limited partnership formed under the laws of New York, USA, having its registered office at 65 East 55th Street, 19th Floor, New York, NY 10022,

here represented by Audrey Jarreton, Avocat, with professional address in the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 20 July 2009;

5. FCCD Ltd., a company incorporated under the laws of Ireland, having its registered office at Bracetown Business Park, Clonee, County Meath, Ireland, and registered with the Irish Companies Registration Office under number 406170,

here represented by Audrey Jarreton, Avocat, with professional address in the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 20 July 2009;

6. Oaktree European Credit Opportunities Plc, a company incorporated under the laws of Ireland, having its registered office at 85 Merrion Square, Dublin 2 and registered under number 420352,

here represented by Audrey Jarreton, Avocat, with professional address in the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 20 July 2009;

7. Nash Point Clo, a company incorporated under the laws of Ireland, having its registered office at 85 Merrion Square, Dublin 2, Ireland, and registered under number 417046,

here represented by Audrey Jarreton, Avocat, with professional address in the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 20 July 2009; and

8. King's Cross Asset Funding 29 S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, and registered with the RCS, under number B 124.028 with a share capital of EUR 12,500.-,

here represented by Audrey Jarreton, Avocat, with professional address in the Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 20 July 2009.

Such powers of attorney, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

All the Shareholders being represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That:

Eight (8) shares having a par value of one thousand five hundred, fifty-nine point six seven six eight euro (EUR 1,559.6768) each representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented;

II. That the purpose of the Meeting is as follows:

1. Amendment of the par value of the shares of the Company from one thousand five hundred and fifty-nine point six seven six eight Euro (EUR 1,559.6768) to zero point zero five five Euro (EUR 0.0255) each;

2. Reduction of the share capital of the Company in an amount of twelve thousand four hundred and seventy-seven point two one zero four Euro (EUR 12,477.2104) in order to bring the share capital from its present amount of twelve thousand four hundred and seventy-seven point four one four four Euro (EUR 12,477.4144) to an amount of zero point two zero four Euro (EUR 0.204) represented by eight (8) shares having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each;

3. Allocation of the amount of twelve thousand four hundred seventy-seven point two one zero four Euro (EUR 12,477.2104) resulting from the reduction of the share capital as specified above in item 3 to the special reserve account;

4. Increase of the share capital of the Company in an amount of twelve thousand four hundred sixty point seven seven nine Euro (EUR 12,460.779) represented by four hundred and eighty-eight thousand six hundred and fifty-eight (488,658) shares having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, in order to bring the share capital from its present amount of zero point two zero four Euro (EUR 0.204) represented by eight (8) shares having a par value of zero point zero five five Euro (EUR 0.0255) each, to an amount of twelve thousand four hundred and sixty point nine eight three Euro (EUR 12,460.983) represented by four hundred and eighty-eight thousand six hundred and sixty-six (488,666) shares having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each;

5. Issuance of four hundred and eighty-eight thousand six hundred and fifty-eight (488,658) new shares so as to raise the number of shares from eight (8) shares to four hundred and eighty-eight thousand six hundred and sixty-six (488,666) shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares;

6. Subscription and payment in kind of the increase of share capital specified in item 5 above;

7. Reduction of the share capital in an amount of zero point two zero four Euro (EUR 0.204) in order to bring it from its current amount of twelve thousand four hundred and sixty point nine eight three Euro (EUR 12,460.983) represented by four hundred and eighty-eight thousand six hundred and sixty-six (488,666) shares having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, to an amount of twelve thousand four hundred and sixty point seven seven nine Euro (EUR 12,460.779) represented by four hundred and eighty-eight thousand six hundred and fifty-eight (488,658) shares having a par value of zero point two zero five five Euro (EUR 0.0255) each by the immediate cancellation (the Cancellation) of eight (8) shares having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each and allocation of the amount of zero point two zero four Euro (EUR 0.204) to the special reserve account;

8. Subsequent amendment of article 5 of the Articles (share capital) in order to reflect the amendments of the share capital of the Company specified above;

9. Amendment of the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager acting individually and under its sole signature as well as any employee of Vistra Luxembourg S.à r.l., acting also individually and under its sole signature to proceed on behalf of the Company to the registration of (i) the amendment of the par value of the shares, and (ii) the newly issued shares;

10. Miscellaneous.

Then after deliberation the Shareholders took unanimously the following resolutions:

81844

*III. Resolutions**First resolution*

The Shareholders resolve to decrease the par value of the shares in order to bring the current par value of one thousand five hundred fifty-nine point six seven six eight Euro (EUR 1,559,6768) to a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) per share.

Second resolution

The Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company in an amount of twelve thousand four hundred and seventy-seven point two one zero four Euros (EUR 12,477.2104) in order to bring the share capital from its present amount of twelve thousand four hundred and seventy-seven point four one four four Euro (EUR 12,477.4144) to an amount of zero point two zero four Euro (EUR 0.204) represented by eight (8) shares having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each.

Third resolution

The Shareholders resolve to allocate the amount of twelve thousand four hundred and seventy-seven point two one zero four Euro (EUR 12,477.2104) resulting from the decrease of the share capital as specified in the above resolutions to the special reserve account of the Company.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company in an amount of twelve thousand four hundred and sixty point seven seven nine Euro (EUR 12,460.779) represented by four hundred and eighty-eight thousand six hundred and fifty-eight (488,658) shares having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, in order to bring the share capital from its present amount of zero point two zero four Euro (EUR 0.204) represented by eight (8) shares having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255), to an amount of twelve thousand four hundred and sixty point nine eight three Euro (EUR 12,460.983) represented

by four hundred and eighty-eight thousand six hundred and sixty-six (488,666) shares having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to issue, with immediate effect, four hundred and eighty-eight thousand six hundred and fifty-eight (488,658) new shares so as to raise the number of shares from eight (8) shares to four hundred and eighty-eight thousand six hundred and sixty-six (488,666) shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the date hereof.

Subscription - Payment

Thereupon, ACE Tempest Reinsurance Ltd, with address at 30 Woodbourne Avenue Hamilton, Bermuda HM 08 registered under number 18630 (the Contributor 1) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to two thousand one hundred and twenty-eight (2,128) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to fifty four point two six four Euro (EUR 54.264) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of nine hundred and three thousand seven hundred and seventeen point four eight Euro (EUR 903,717.48) (the Claim 1).

The contribution in kind of the Claim 1 is allocated as follows:

- an amount of fifty four point two six four Euro (EUR 54.264) is allocated to the share capital account of the Company;
- an amount of six hundred and nine thousand seven hundred and thirty-seven point one zero Euro (EUR 609,737.10) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 1 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 signed by Mr. Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 1 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to nine hundred and three thousand seven hundred and seventeen point four eight Euro (EUR 903,717.48) corresponding at least to the subscription price of two thousand one hundred and twenty-eight (2,128) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 1 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 1 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 1 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Black Diamond CLO 2006-1 (Luxembourg) S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 115.069 (the Contributor 2) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to two thousand eight hundred and ninety-six (2,896) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to seventy-three point eight four eight Euro (EUR 73.848) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of one million two hundred and twenty-nine thousand five hundred and forty-seven point five eight Euro (EUR 1,229,547.58) (the Claim 2).

The contribution in kind of the Claim 2 is allocated as follows:

- an amount of seventy-three point eight four eight Euro (EUR 73.848) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of eight hundred twenty-nine thousand five hundred seventy-four point two seven Euro (EUR 829,574.27) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 2 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 2 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to one million two hundred and twenty-nine thousand five hundred forty-seven point five eight Euro (EUR 1,229,547.58) corresponding at least to the subscription price of two thousand eight hundred and ninety-six (2,896) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 2 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 2 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 2 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, BlueBay High Yield Investments (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 105.398 with a share capital of EUR 8,000,000 (the Contributor 3) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to one hundred twenty-nine thousand one hundred and thirty-six (129,136) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to three thousand two hundred ninety-two point nine six eight Euro (EUR 3,292.968) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of fifty-four million eight hundred and thirty-five thousand five hundred and five point five zero Euro (EUR 54,835,505.50) (the Claim 3).

The contribution in kind of the Claim 3 is allocated as follows:

- an amount of three thousand two hundred ninety-two point nine six eight Euro (EUR 3,292.698) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount thirty-six million and nine hundred ninety-seven thousand and four hundred forty-nine point four nine Euro (EUR 36,997,449.49) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 3 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 3 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to fifty-four million eight hundred and thirty-five thousand five hundred and five point four zero Euro (EUR 54,835,505.50) corresponding at least to the subscription price of one hundred twenty-nine thousand one hundred and thirty-six (129,136) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 3 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 3 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 3 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, BlueBay Multi-Strategy Investments (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 135.005 with a share capital of USD 4,000,000 (the Contributor 4) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to nineteen thousand

two hundred and sixty-one (19,261) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to four hundred ninety one point one five five five Euro (EUR 491.1555) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of eight million one hundred and seventy-eight thousand eight hundred and seven point eight six Euro (EUR 8,178,807.86) (the Claim 4).

The contribution in kind of the Claim 4 is allocated as follows:

- an amount of four hundred ninety-one point one five five five Euro (EUR 491.1555) is allocated to the share capital account of the Company;
- an amount of five million five hundred eighteen thousand two hundred and thirty-one point eight one Euro (EUR 5,518,231.81) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 4 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 4 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to eight million one hundred and seventy-eight thousand eight hundred and seven point eight six Euro (EUR 8,178,807.86) corresponding at least to the subscription price of nineteen thousand two hundred and sixty-one (19,261) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 4 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 4 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 4 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Cadogan Square CLO B.V, a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at Parnassustoren Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, the Netherlands, registered under number 3424288 (the Contributor 5) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to four thousand three hundred and forty-three (4,343) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of one million eight hundred forty-four thousand three hundred and twenty-one point three seven Euro (EUR 1,844,321.37) (the Claim 5).

The contribution in kind of the Claim 5 is allocated as follows:

- an amount of one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) is allocated to the share capital account of the Company;
- an amount of one million two hundred forty four thousand three hundred sixty one point four zero Euro (EUR 1,244,361.40) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 5 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr. Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 5 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to one million eight hundred forty-four thousand three hundred and twenty-one point three seven Euro (EUR 1,844,321.37) corresponding at least to the subscription price of four thousand three hundred and forty-three (4,343) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 5 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 5 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 5 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Cadogan Square CLO II B.V, a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at Parnassustoren Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, the Netherlands, registered under number 34241627 (the Contributor 6) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to five thousand seven hundred and ninety-one (5,791) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting one hundred and forty seven point six seven zero five Euro (EUR 147.6705) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of two million four hundred fifty-nine thousand ninety-five point one six Euro (EUR 2,459,095.16) (the Claim 6).

The contribution in kind of the Claim 6 is allocated as follows:

- an amount of one hundred forty-seven point six seven zero five Euro (EUR 147.6705) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of one million six hundred fifty nine thousand one hundred forty-eight point five four Euro (EUR 1,659,148.54) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 6 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 6 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to two million four hundred and fifty-nine ninety-five point one six Euro (EUR 2,459,095.16) corresponding at least to the subscription price of five thousand seven hundred and ninety-one (5,791) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 6 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 6 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 6 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Cadogan Square CLO III B.V, a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at Parnassustoren Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, the Netherlands, registered under number 34252976 (the Contributor 7) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to four thousand three hundred and forty-three (4,343) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of one million eight hundred and forty-four thousand three hundred and twenty-one point three seven Euro (EUR 1,844,321.37) (the Claim 7).

The contribution in kind of the Claim 7 is allocated as follows:

- an amount of one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of one million two hundred forty-four thousand three hundred and sixty-one point four zero Euro (EUR 1,244,361.40) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 7 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 7 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to one million eight hundred and forty-four thousand three hundred twenty-one point three seven euro (EUR 1,844,321.37) corresponding at least to the subscription price of four thousand three hundred and forty-three (4,343) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 7 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 7 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 7 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Cadogan Square CLO IV B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at Parnassustoren Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, the Netherlands, registered under number 34264969 (the Contributor 8) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to four thousand three hundred and forty-three (4,343) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of one million eight hundred and forty-four thousand three hundred and twenty-one point three seven Euro (EUR 1,844,321.37) (the Claim 8).

The contribution in kind of the Claim 8 is allocated as follows:

- an amount of one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of one million two hundred forty four thousand three hundred sixty-one point four zero Euro (EUR 1,244,361.40) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 8 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 8 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to one million eight hundred and forty-four thousand three hundred twenty-one point three seven Euro (EUR 1,844,321.37) corresponding at least to the subscription price of four thousand three hundred and forty-three (4,343) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 8 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 8 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 8 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Cheyne Credit Opportunity CDO I B.V, a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at Parnassustoren Locatellikade 1, 1076 Amsterdam, the Netherlands, registered under number 34236170 (the Contributor 9) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to thirty-five thousand eight hundred and eighty-eight (35,888) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to nine hundred and fifteen point one four four Euro (EUR 915.144) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of fifteen million two hundred and thirty-nine thousand one hundred and eighty-nine point nine one Euro (EUR 15,239,189.91) (the Claim 9).

The contribution in kind of the Claim 9 is allocated as follows:

- an amount of nine hundred and fifteen point one four four Euro (EUR 915.144) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of ten million two hundred eighty-one thousand eight hundred and sixty-three point zero seven Euro (EUR 10,281,863.07) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 9 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 9 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to fifteen million two hundred and thirty-nine thousand one hundred and eighty-nine point nine one Euro (EUR 15,239,189.91) corresponding at least to the subscription price of thirty-five thousand eight hundred and eighty-eight (35,888) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 9 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 9 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 9 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Citigroup Financial Products Inc., with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington DE 19801, registered under number 030220245 (the Contributor 10) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to two thousand eight hundred and ninety-six (2,896) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting seventy-three point eight four eight Euro (EUR 73.848) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of one million, two hundred and twenty-nine thousand five hundred and forty-seven point five eight Euro (EUR 1,229,547.58) (the Claim 10).

The contribution in kind of the Claim 10 is allocated as follows:

- an amount of seventy-three point eight four eight Euro (EUR 73.848) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of eight hundred and twenty-nine thousand five hundred seventy four point two seven Euro (EUR 829,574.27) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 10 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 10 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to one million two hundred and twenty-nine thousand five hundred and forty-seven point five eight Euro (EUR 1,229,547.58) corresponding at least to the subscription price of two thousand eight hundred and ninety-six (2,896) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 10 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 10 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 10 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Clearwater Capital Partners Fund III L.P., with address at c/o Walkers SPV Limited P.O. Box 908 GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under number 17993 (the Contributor 11) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to twenty-three thousand and ninety (23,090) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued

by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to five hundred and eighty-eight point seven nine five Euro (EUR 588.795) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of nine million eight hundred four thousand eight hundred and eleven point six one Euro (EUR 9,804,811.16) (the Claim 11).

The contribution in kind of the Claim 11 is allocated as follows:

- an amount of five hundred eighty-eight point seven nine five Euro (EUR 588.795) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of six million six hundred and fifteen thousand two hundred and ninety-four point two seven Euro (EUR 6,615,294.27) correspond to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 11 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 11 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to nine million eight hundred four thousand eight hundred and eleven point six one Euro (EUR 9,804,811.16) corresponding at least to the subscription price of twenty-three thousand and ninety (23,090) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 11 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 11 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 11 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Clearwater Capital Partners Opportunities Fund L.P., with address at c/o Walkers SPV Limited P.O. Box 908 GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under number 14152 (the Contributor 12) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to six hundred and sixteen (616) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to fifteen point seven zero eight Euro (EUR 15.708) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of two hundred and sixty-one thousand four hundred and seventeen point three two Euro (EUR 261,417.32) (the Claim 12).

The contribution in kind of the Claim 12 is allocated as follows:

- an amount of fifteen point seven zero eight Euro (EUR 15.708) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of one hundred and seventy six thousand three hundred and seventy seven point nine five Euro (EUR 176,377.95) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 12 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 12 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to two hundred sixty-one thousand four hundred and seventeen point three two Euro (EUR 261,417.32) corresponding at least to the subscription price of six hundred and sixteen (616) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 12 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 12 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 12 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon Credit Genesis CLO 2005-1 Ltd, with address at Boundary Hall, Cricket Square, George Town, Grand Cayman, KY1-1102 Cayman Islands registered under number MC-145047 (the Contributor 13) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to five thousand and sixty-seven (5,067) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to one hundred and twenty-nine point two zero eight five Euro (EUR 129.2085) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of two million one hundred and fifty-one seven hundred and eight point two six Euro (EUR 2,151,708.26) (the Claim 13).

The contribution in kind of the Claim 13 is allocated as follows:

- an amount of one hundred twenty-nine point two zero eight five Euro (EUR 129.2085) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of one million four hundred fifty-one thousand seven hundred fifty-four point nine seven Euro (EUR 1,451,754.97) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 13 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 13 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to two million one hundred fifty-one seven hundred and eight point two six Euro (EUR 2,151,708.26) corresponding at least to the subscription price of five thousand and sixty-seven (5,067) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 13 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 13 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 13 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon Deutsche Bank AG, London Branch, with address at Winchester House, 1 Great Winchester Street, London EC2N 2DB, United Kingdom registered under number BR000005 (the Contributor 14) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to eight thousand six hundred and eighty-seven (8,687) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to two hundred and twenty one point five one eight five Euro (EUR 221.5185) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of three million six hundred eighty-eight thousand six hundred and forty-two point seven three Euro (EUR 3,688,642.73) (the Claim 14).

The contribution in kind of the Claim 14 is allocated as follows:

- an amount of two hundred and twenty-one point five one eight five Euro (EUR 221.5185) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of two million four hundred eighty-eight thousand seven hundred and twenty two point eight one Euro (EUR 2,488,722.81) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 14 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 14 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to three million six hundred eighty-eight thousand six hundred and forty-two point seven three Euro (EUR 3,688,642.73) corresponding at least to the subscription price of eight thousand six hundred and eighty-seven (8,687) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 14 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 14 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 14 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon DK Acquisition Partners L.P., with address at 65, East 55th Street NY 10022 United States of America (the Contributor 15) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to fifteen thousand three hundred and ninety-one (15,391) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to three hundred and ninety-two point four seven zero five Euro (EUR 392.4705) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of six million five hundred thirty-five thousand four hundred and thirty-three point zero seven Euro (EUR 6,535,433.07) (the Claim 15).

The contribution in kind of the Claim 15 is allocated as follows:

- an amount of three hundred and ninety-two point four seven zero five Euro (EUR 392.4705) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of four million four hundred and nine thousand four hundred and forty-eight point eight two Euro (EUR 4,409,448.82) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 15 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 15 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to six million five hundred thirty-five thousand four hundred and thirty-three point zero seven Euro (EUR 6,535,433.07) corresponding at least to the subscription price of fifteen thousand three hundred and ninety-one (15,391) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 15 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 15 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 15 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon FCCD Limited, with address at Bracetown Business Park, Clonee Co. Meath, Ireland, registered under number 406167 (the Contributor 16) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540

Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to twenty-seven thousand three hundred and twenty-five (27,325) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to six hundred and ninety six point seven eight seven five Euro (EUR 696.7875) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of eleven million six hundred three thousand one hundred sixty-two point nine five Euro (EUR 11,603,162.95) (the Claim 16).

The contribution in kind of the Claim 16 is allocated as follows:

- an amount of six hundred and ninety-six point seven eight seven five Euro (EUR 696.7875) is allocated to the share capital account of the Company;
- an amount of seven million eight hundred twenty-eight thousand six hundred forty point zero six Euro (EUR 7,828,640.06) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 16 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 16 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to eleven million six hundred three thousand one hundred and sixty-two point nine five euro (EUR 11,603,162.95) corresponding at least to the subscription price of twenty-seven thousand three hundred and twenty-five (27,325) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 16 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 16 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 16 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon FCCO Limited, with address at Bracetown Business Park, Clonee Co. Meath, Ireland, registered under number 406170 (the Contributor 17) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to three thousand and seventy-eight (3,078) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to seventy-eight point four eight nine Euro (EUR 78.489) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of one million three hundred seven thousand eighty-six point six one Euro (EUR 1,307,086.61) (the Claim 17).

The contribution in kind of the Claim 17 is allocated as follows:

- an amount of seventy-eight point four eight nine Euro (EUR 78.489) is allocated to the share capital account of the Company;
- an amount of eight hundred eighty-one thousand eight hundred and eighty-nine point seven six Euro (EUR 881,889.76) correspond to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 17 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 17 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to one million three hundred seven thousand eighty-six point six one Euro (EUR 1,307,086.61) corresponding at least to the subscription price of three thousand and seventy-eight (3,078) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 17 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 17 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 17 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon Fonds Voor Gemene Rekening Beroepsvervoer, with address at Folkstoneweg 4, 1118 LM Schipol-Zuidoost, The Netherlands, registered under number 32080308 (the Contributor 18) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to six hundred and eight (608) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to fifteen point five zero four Euro (EUR 15.504) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of two hundred fifty-eight thousand two hundred and four point nine nine Euro (EUR 258,204.99) (the Claim 18).

The contribution in kind of the Claim 18 is allocated as follows:

- an amount of fifteen point five zero four Euro (EUR 15.504) is allocated to the share capital account of the Company;
- an amount of one hundred seventy-four thousand two hundred and ten point five nine Euro (EUR 174,210.59) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 18 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 18 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to two hundred fifty-eight thousand two hundred and four point nine nine Euro (EUR 258,204.99) corresponding at least to the subscription price of six hundred and eight (608) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 18 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 18 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 18 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon Fortress Credit Funding (Europe) I Ltd, with address at Harbourmaster Place International Financial Services Centre, Dublin 1, Ireland, registered under number 442636 (the Contributor 19) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to three thousand eight hundred and forty-eight (3,848) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to ninety eight point one two four Euro (EUR 98.124) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of one million six hundred thirty-three thousand eight hundred and fifty-eight point two seven Euro (EUR 1,633,858.27) (the Claim 19).

The contribution in kind of the Claim 19 is allocated as follows:

- an amount of ninety-eight point one two four Euro (EUR 98.124) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of one million one hundred and two thousand three hundred and sixty two point two zero Euro (EUR 1,102,362.20) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 19 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 19 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to one million six hundred thirty-three thousand eight hundred and fifty-eight point two seven Euro (EUR 1,633,858.27) corresponding at least to the subscription price of three thousand eight hundred and forty-eight (3,848) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 19 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 19 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 19 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon JP Morgan Securities Ltd, with address at 125 London Wall London EC2Y 5AJ registered under number 02711006 (the Contributor 20) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to five thousand seven hundred and ninety-one (5,791) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to one hundred and forty-seven point six seven zero five Euro (EUR 147.6705) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of two million four hundred fifty-nine thousand ninety-five point one five Euro (EUR 2,459,095.15) (the Claim 20).

The contribution in kind of the Claim 20 is allocated as follows:

- an amount of one hundred forty-seven point six seven zero five Euro (EUR 147.6705) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of one million six hundred fifty-nine thousand one hundred and forty eight point five four Euro (EUR 1,659,148.54) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 20 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 20 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to two million four hundred fifty-nine thousand ninety-five point one five Euro (EUR 2,459,095.15) corresponding at least to the subscription price of five thousand seven hundred and ninety-one (5,791) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 20 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 20 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 20 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon King's Cross Asset Funding 27 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg

under number B 121.674 with a share capital of EUR 12,500.- (the Contributor 21) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to eighteen thousand eight hundred and twenty-two (18,821) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to four hundred and seventy-nine point nine three five five Euro (EUR 479.9355) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of seven million nine hundred ninety-two thousand fifty-nine point two six Euro (EUR 7,992,059.26) (the Claim 21).

The contribution in kind of the Claim 21 is allocated as follows:

- an amount of four hundred seventy-nine point nine three five five Euro (EUR 479.9355) is allocated to the share capital account of the Company;
- an amount of five million three hundred ninety-two thousand two hundred thirty-two point seven five Euro (EUR 5,392,232.75) correspond to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 21 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 21 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to seven million nine hundred ninety-two thousand fifty-nine point two six Euro (EUR 7,992,059.26) corresponding at least to the subscription price of eighteen thousand eight hundred and twenty-one (18,821) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 21 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 21 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 21 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon King's Cross Asset Funding 29 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 124.028 with a share capital of EUR 12,500.- (the Contributor 22) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to twenty-one thousand seven hundred and seventeen (21,717) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to five hundred fifty three point seven eight three five Euro (EUR 553.7835) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of nine million two hundred and twenty-one thousand six hundred and six point eight three Euro (EUR 9,221,606.83) (the Claim 22).

The contribution in kind of the Claim 22 is allocated as follows:

- an amount of five hundred fifty three point seven eight three five Euro (EUR 553.7835) is allocated to the share capital account of the Company;
- an amount of six million two hundred twenty-one thousand eight hundred and seven point zero two Euro (EUR 6,221,807.02) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 22 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr. Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 22 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to nine million two hundred and twenty-one thousand six hundred and six point eight three Euro (EUR 9,221,606.83) corresponding at least to the subscription price of twenty-one thousand seven hundred and seventeen (21,717) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 22 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 22 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 22 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon King's Cross Asset Funding 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 108.395 with a share capital of EUR 12,500.- (the Contributor 23) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to four thousand three hundred and forty-three (4,343) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of one million eight hundred forty-four thousand three hundred and twenty-one point three seven Euro (EUR 1,844,321.37) (the Claim 23).

The contribution in kind of the Claim 23 is allocated as follows:

- an amount of one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of one million two hundred forty-four thousand three hundred sixty-one point four zero Euro (EUR 1,244,361.40) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 23 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 23 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to one million eight hundred forty-four thousand three hundred and twenty-one point three seven Euro (EUR 1,844,321.37) corresponding at least to the subscription price of four thousand three hundred and forty-three (4,343) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 23 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 23 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 23 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon Merrill Lynch International Bank Limited, with address at Treasury Building, Lower Grand Canal Street, Dublin 2, Ireland, registered under number 229165 (the Contributor 24) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to thirty-eight thousand one hundred and five (38,105) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to nine hundred seventy-one point six seven seven five Euro (EUR 971.6775) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of to sixteen million one hundred eighty thousand seven hundred and thirty-five point three six euro (EUR 16,180,735.36) (the Claim 24).

The contribution in kind of the Claim 24 is allocated as follows:

- an amount of nine hundred seventy-one point six seven seven five Euro (EUR 971.6775) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of ten million nine hundred seventeen thousand one hundred twenty-two point six five Euro (EUR 10,917,122.65) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 24 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 24 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to sixteen million one hundred eighty thousand seven hundred and thirty-five point three six Euro (EUR 16,180,735.36) corresponding at least to the subscription price of thirty-eight thousand one hundred and five (38,105) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 24 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 24 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 24 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon Microsoft Global Finance Limited, with address at Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, Bermuda, registered under number 348351 (the Contributor 25) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to eight hundred and thirty-two (832) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to twenty-one point two one six Euro (EUR 21.216) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of to three hundred fifty-three thousand four hundred and ninety-four point nine three Euro (EUR 353,494.93) (the Claim 25).

The contribution in kind of the Claim 25 is allocated as follows:

- an amount of twenty-one point two one six Euro (EUR 21.216) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of two hundred thirty-eight thousand five hundred and two point six zero Euro (EUR 238,502.60) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 25 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 25 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to three hundred fifty-three thousand four hundred and ninety-four point nine three Euro (EUR 353,494.93)

corresponding at least to the subscription price of eight hundred and thirty-two (832) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 25 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 25 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 25 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Morgan Stanley Bank International Limited, having its registered office at 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA, United Kingdom registered under number 03722571 (the Contributor 26) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to fifteen thousand two hundred and ninety-three (15,293) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to three hundred eighty-nine point nine seven one five Euro (EUR 389.9715) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of six million four hundred ninety-three thousand eight hundred and ninety-four point three zero Euro (EUR 6,493,894.30) (the Claim 26).

The contribution in kind of the Claim 26 is allocated as follows:

- an amount of three hundred eighty-nine point nine seven one five Euro (EUR 389.9715) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of four million three hundred eighty-one thousand four hundred twenty two point six six Euro (EUR 4,381,422.66) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 26 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 26 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to six million four hundred ninety-three thousand eight hundred and ninety-four point three zero Euro (EUR 6,493,894.30) corresponding at least to the subscription price of fifteen thousand two hundred and ninety-three (15,293) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 26 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 26 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 26 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Nash Point CLO, having its registered office at 85 Merrion Sq., Dublin 2, Ireland, registered under number 417046 (the Contributor 27) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to six thousand one hundred thirty-eight (6,138) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to one hundred fifty-six point five one nine Euro (EUR 156.519) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of two million six hundred six thousand two hundred and ninety-nine point eight six Euro (EUR 2,606,299.86) (the Claim 27).

The contribution in kind of the Claim 27 is allocated as follows:

- an amount of one hundred fifty-six point five one nine Euro (EUR 156.519) is allocated to the share capital account of the Company;

- a amount of one million seven hundred fifty-eight thousand four hundred sixty-seven point three seven Euro (EUR 1,758,467.37) correspond to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 27 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 27 contributed by the Contributor to the Company pursuant to two million six hundred six thousand, two hundred and ninety-nine point eight six Euro (EUR 2,606,299.86) corresponding at least to the subscription price of six thousand one hundred and thirty-eight (6,138) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 27 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 27 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 27 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Nash Point II CLO, having its registered office at at 85 Merrion Sq., Dublin 2, Ireland, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number 426607 (the Contributor 28) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to one thousand two hundred seventy-nine

(1,279) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to thirty-two point six one four five Euro (EUR 32.6145) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of five hundred forty-two thousand nine hundred seventy-nine point one three Euro (EUR 542,979.13) (the Claim 28).

The contribution in kind of the Claim 28 is allocated as follows:

- an amount of thirty-two point six one four five Euro (EUR 32.6145) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of three hundred sixty-six thousand three hundred forty-seven point three seven Euro (EUR 366,347.37) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 28 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 28 contributed by the Contributor to the Company pursuant to five hundred forty-two thousand nine hundred and seventy-nine point one three Euro (EUR 542,979.13) corresponding at least to the subscription price of one thousand two hundred and seventy-nine (1,279) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 28 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 28 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 28 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Oaktree Capital Management Fund (Europe) - OCM European High Yield Credit Fund, a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Aerogolf Center, 1A, Hoehenhof, L-1736 Senningerbeg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 93.929 (the Contributor 29) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to two thousand twenty-two (2,022) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to fifty-one point five six one Euro (EUR 51.561) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of eight hundred fifty-eight thousand four hundred ninety-five point five nine Euro (EUR 858,495.59) (the Claim 29).

The contribution in kind of the Claim 29 is allocated as follows:

- an amount of fifty one point five six one Euro (EUR 51.561) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of five hundred seventy-nine thousand two hundred twenty-five point nine four Euro (EUR 579,225.94) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 29 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 29 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to eight hundred fifty-eight thousand four hundred and ninety-five point five nine Euro (EUR 858,495.59) corresponding at least to the subscription price of two thousand and twenty-two (2,022) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 29 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 29 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 29 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, OCM European Credit Opportunities PLC, with address at 85 Merrion Square, Dublin 2, Ireland, registered under number 420352 (the Contributor 30) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to forty thousand one hundred and seventy-nine (40,179) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to one thousand twenty-four point five six four five Euro (EUR 1,024.5645) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of seventeen million sixty-one thousand three hundred and fifty-seven point two seven Euro (EUR 17,061,357.27) (the Claim 30).

The contribution in kind of the Claim 30 is allocated as follows:

- an amount of one thousand twenty-four point five six four five Euro (EUR 1,024.5645) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of eleven million five hundred and eleven thousand two hundred and seventy-seven point one nine Euro (EUR 11,511,277.19) correspond to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 30 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 30 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to seventeen million sixty-one thousand three hundred and fifty-seven point two seven Euro (EUR 17,061,357.27) corresponding at least to the subscription price of forty thousand one hundred and seventy-nine (40,179) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 30 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 30 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 30 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, OCM European High Yield Credit Fund L.P., having its registered office at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, CA 90071, USA, registered under number 3011839 (the Contributor 31) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to twelve thousand five hundred ninety-eight (12,598) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to three hundred twenty one point two four nine Euro (EUR 321.249) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of five million three hundred forty-nine thousand five hundred twenty eight point eight nine Euro (EUR 5,349,528.89) (the Claim 31).

The contribution in kind of the Claim 31 is allocated as follows:

- an amount of three hundred twenty-one point two four nine Euro (EUR 321.249) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of three million six hundred nine thousand three hundred twenty point seven zero Euro (EUR 3,609,320.70) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 31 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 31 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to five million three hundred forty-nine thousand five hundred and twenty-eight point eight nine Euro (EUR 5,349,528.89) corresponding at least to the subscription price of twelve thousand five hundred and ninety-eight (12,598) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 31 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 31 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 31 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, ORN European Debt Fund L.P., having its registered office at c/o Mayflower Management Services Limited, Bamboo Gate, 11 Harbour Road, Paget PG01, Bermuda (the Contributor 32) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to four thousand three hundred forty-three (4,343) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of one million eight hundred forty-four thousand three hundred twenty-one point three seven Euro (EUR 1,844,321.37) (the Claim 32).

The contribution in kind of the Claim 32 is allocated as follows:

- an amount of one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of one million two hundred forty four thousand three hundred sixty-one point four zero Euro (EUR 1,244,361.40) correspond to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 32 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 32 contributed by the Contributor to the Company pursuant to one million eight hundred forty-four thousand three hundred and twenty-one point three seven Euro (EUR 1,844,321.37) corresponding at least to the subscription price of four thousand three hundred and forty-three (4,343) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 32 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 32 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 32 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, PMA European Credit Opportunity Master Fund Limited, having its registered office at PO Box 309, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered under number MC-140238 (the Contributor 33) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward

Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to four thousand three hundred forty three (4,343) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of one million eight hundred forty four thousand three hundred twenty-one point three seven Euro (EUR 1,844,321.37) (the Claim 33).

The contribution in kind of the Claim 33 is allocated as follows:

- an amount of one hundred and ten point seven four six five Euro (EUR 110.7465) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of one million eight hundred forty-four thousand three hundred twenty-one point three seven Euro (EUR 1,844,321.37) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 33 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 33 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to one million eight hundred forty-four thousand three hundred and twenty-one point three seven euro (EUR 1,844,321.37) corresponding at least to the subscription price of four thousand three hundred and forty-three (4,343) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 33 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 33 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 33 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, Prospect Funding I LLC, having its registered office at Prospect Funding I LLC, Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808 USA, registered under number 3825208 (the Contributor 34) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to three hundred and twenty four (324) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting eight point two six two Euro (EUR 8.262) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of one hundred thirty-seven thousand six hundred forty-five point nine six Euro (EUR 137,645.96) (the Claim 34).

The contribution in kind of the Claim 34 is allocated as follows:

- an amount of eight point two six two Euro (EUR 8.262) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of ninety-two thousand eight hundred sixty-nine point five seven Euro (EUR 92,869.57) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 34 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 34 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to one hundred thirty-seven thousand six hundred and forty-five point nine six Euro (EUR 137,645.96) corresponding at least to the subscription price of three hundred and twenty-four (324) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 34 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 34 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 34 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, by Race Point III CLO Limited, having its registered office at AIB International Centre, IFSC, Dublin 1, Ireland, registered under number 405440 (the Contributor 35) and represented by M^e Audrey Jarreton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes seven hundred and sixty-three (763) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to nineteen point four five six five Euro (EUR 19.4565) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of three hundred twenty-four thousand one hundred seventy-eight point seven four Euro (EUR 324,178.74) (the Claim 35).

The contribution in kind of the Claim 35 is allocated as follows:

- an amount of nineteen point four five six five Euro (EUR 19.4565) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of two hundred eighteen thousand seven hundred twenty-three point zero one Euro (EUR 218,723.01) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 35 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 35 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to three hundred twenty-four thousand one hundred and seventy-eight point seven four Euro (EUR 324,178.74) corresponding at least to the subscription price of seven hundred and sixty-three (763) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 35 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 35 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 35 contributed to the Company have been or will be accomplished.

Thereupon, by Union Square Funding, having its registered office at IFSC House, Custom House Quay, Dublin 1, Ireland, registered under number 446700 (the Contributor 36) and represented by M^e Audrey Jarretton, lawyer, residing professionally at L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy given on July 20, 2009 in Luxembourg, declares that it subscribes to thirteen thousand and thirty (13,030) new shares with a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each issued by the Company and that it fully pays up the subscription price of such new shares amounting to three hundred thirty-two point two six five Euro (EUR 332.265) by a contribution in kind consisting of a claim in an aggregate amount of five million five hundred thirty-two thousand nine hundred and sixty-four point one zero Euro (EUR 5,532,964.10) (the Claim 36).

The contribution in kind of the Claim 36 is allocated as follows:

- an amount of three hundred thirty-two point two six five Euro (EUR 332.265) is allocated to the share capital account of the Company;

- an amount of three million seven hundred thirty-three thousand eighty-four point two one Euro (EUR 3,733,084.21) corresponds to a senior notes issued by the Company.

The contribution in kind of the Claim 36 to the Company is valued in a report as at July 20, 2009 and signed by Mr Eli Muraidekh and Mrs Meike Lakerveld, managers of the Company notably stating that:

1. The value of the Claim 36 contributed by the Contributor to the Company pursuant to the Contribution Agreement amounts to five million five hundred thirty-two thousand nine hundred and sixty-four point one zero Euro (EUR 5,532,964.10) corresponding at least to the subscription price of thirteen thousand and thirty (13,030) shares of a nominal value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, as described in more details in the attached annex.

2. In respect of the Claim 36 contributed to the Company, the provisions of the Contribution Agreement provide that the Claim 36 is freely transferable by the Contributor to the Company; and

3. All formalities to transfer the legal ownership of the Claim 36 contributed to the Company have been or will be accomplished.

(all being referred to as the Contributing Shareholders hereinafter).

A copy of the above documents after having been signed *in varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

The Meeting (composed by the Shareholders and the Contributing Shareholders) resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase in share capital, as follows:

Ace Tempest Reinsurance	2,128 shares
Black Diamond CLO 2006-1 (Luxembourg) S.A.	2,896 shares
BlueBay High Yield Investments (Luxembourg) S.A.R.L.	129,136 shares
BlueBay Multi-Strategy Investments (Luxembourg) S.A.R.L.	19,261 shares
Cadogan Square CLO B.V.	4,343 shares
Cadogan Square CLO II B.V.	5,791 shares
Cadogan Square CLO III B.V.	4,343 shares
Cadogan Square CLO IV B.V.	4,343 shares
Cheyne Credit Opportunity CDO I B.V.	35,888 shares
Citigroup Financial Products Inc.	2,896 shares
Clearwater Capital Partners Fund III LP	23,090 shares
Clearwater Capital Partners Opportunities Fund LP	616 shares
Credit Genesis CLO 2005-1 Ltd	5,067 shares
Deutsche Bank AG, London Branch	8,687 shares
DK Acquisition Partners LP	15,391 shares
FCCD Limited	27,325 shares
FCCO Limited	3,078 shares
Fortress Credit Funding (Europe) I Ltd Multicurrency	3,848 shares

Fonds Voor gemene rekening beroesvervoer	608 shares
JPMorgan Securities Ltd	5,791 shares
King's Cross Asset Funding 27 SARL	18,821 shares
King's Cross Asset Funding 29 SARL	21,717 shares
King's Cross Asset Funding 4 SARL	4,343 shares
Merrill Lynch International Bank Limited	38,105 shares
Microsoft Global Finance Limited	832 shares
Morgan Stanley Bank International Ltd	15,293 shares
Nash Point CLO	6,138 shares
Nash Point II CLO	1,279 shares
Oaktree Capital Management Fund (Europe) - OCM High Yield Credit Fund	2,022 shares
OCM European Credit Opportunities PLC	40,179 shares
OCM European High Yield Fund L.P.	12,598 shares
ORN European Debt Fund L.P.	4,343 shares
PMA European Credit Opportunity Master Fund Ltd	4,343 shares
Prospect Funding I LLC	324 shares
Race Point III CLO	763 shares
Union Square Funding	<u>13,030 shares</u>
Total:	488,658 shares

Sixth resolution

After having duly acknowledged the consent of each Shareholder to the Cancellation and to the allocation of the corresponding amount to the special reserve account without any payment being made to the Shareholders for the Cancellation, the Shareholders and the Contributing Shareholders resolve to reduce the share capital in an amount of zero point two zero four Euro (EUR 0.204) in order to bring it from its current amount of twelve thousand four hundred and sixty point nine eight three Euro (EUR 12,460.983) represented by four hundred and eighty-eight thousand six hundred and sixty-six (488,666) shares having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each to an amount of twelve thousand four hundred sixty point seven seven nine Euro (EUR 12,460.779) represented by four hundred and eighty-eight thousand six hundred and fifty-eight (488,658) shares having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each by the immediate cancellation of eight (8) shares having a par value of zero point zero five five Euro (EUR 0.0255) each and to allocate the amount of zero point two zero four Euro (EUR 0.204) to the special reserve account.

Seventh resolution

The Shareholders and the Contributing Shareholders resolve to amend article 5.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

"The share capital is set a twelve thousand four hundred and sixty point seven seven nine Euro (EUR 12,460.779) represented by four hundred eighty-eight thousand six hundred fifty-eight (488,658) shares in registered form having a par value of zero point zero two five five Euro (EUR 0.0255) each, all subscribed and fully paid up".

Eighth resolution

The Shareholders and the Contributing Shareholders resolve to (i) amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes and (ii) grant power and authority to any manager acting individually and under its sole signature as well as any employee of Vistra (Luxembourg) S.à r.l, acting also individually and under its sole signature to proceed on behalf of the Company to the registration of (i) the amendment of the par value of the shares, and (ii) the newly issued shares.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 10,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing party, the said proxy signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingtième jour de juillet,

par-devant M^e Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés (les Associés) de Shelon Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (RCS) sous le numéro B 146.796 et ayant un capital d'un montant de 12.477,4144 Euros (la Société).

La Société a été constituée le 12 juin 2009 par M^e Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché du Luxembourg. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

Ont comparu:

1. BlueBay High Yield Investments (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 105.398 et ayant un capital de EUR 8.000.000,-,

représentée par Audrey Jarreton, Avocat, avec adresse professionnelle au Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 juillet 2009;

2. BlueBay Multi-Strategy Investments (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 135.005 et ayant un capital de USD 4.000.000,-,

représentée par Audrey Jarreton, Avocat, avec adresse professionnelle au Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 juillet 2009;

3. Cheyne Credit Opportunity Cdo 1 B.V., une société régie par le droit néerlandais, ayant son siège social à Locatellikade 1, Parnassustoren, 1076 AZ Amsterdam, et immatriculée auprès de la Chamber of Commerce Amsterdam sous le numéro 34.236.409,

représentée par Audrey Jarreton, Avocat, avec adresse professionnelle au Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 juillet 2009;

4. DK Acquisition Partners L.P., une "limited partnership" régie par le droit de l'Etat de New York, dont le siège social se situe au 65 East 55th Street, 19th Floor, New York, NY 10022,

représentée par Audrey Jarreton, Avocat, avec adresse professionnelle au Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 juillet 2009,

5. FCCD Ltd., une société régie par le droit irlandais, dont le siège social se situe à Bracetown Business Park, Clonee, County Meath, Irlande, et immatriculée auprès de l'Irish Companies Registration Office sous le numéro 406170,

représentée par Audrey Jarreton, Avocat, avec adresse professionnelle au Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 juillet 2009;

6. Oaktree European Credit Opportunities Plc, une société régie par le droit irlandais, dont le siège social se situe au 85 Merrion Square, Dublin 2, Irlande, et immatriculée auprès de l'Irish Companies Registration Office sous le numéro 420352,

représentée par Audrey Jarreton, Avocat, avec adresse professionnelle au Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 juillet 2009;

7. Nash Point Clo Ltd., une société régie par le droit irlandais, dont le siège social se situe à 85 Merrion Square, Dublin 2, Irlande, et inscrite sous le numéro 417046,

représentée par Audrey Jarreton, Avocat, avec adresse professionnelle au Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 juillet 2009;

8. King's Cross Asset Funding 29 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 6 Rue Philippe II, L- 2340 Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B 124.028 et ayant un capital de EUR 12.500,-,

représentée par Audrey Jarreton, Avocat, avec adresse professionnelle au Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités d'enregistrement.

Tous les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que:

Huit (8) parts sociales ayant une valeur nominale de mille cinq cent cinquante-neuf virgule six sept six huit Euros (EUR 1.559,6768) chacune représentant l'intégralité du capital de la Société, sont dûment représentées;

II. Que le but de l'Assemblée est le suivant:

1. Modification de la valeur nominale des parts sociales de la Société de mille cinq cent cinquante-neuf virgule six sept six huit Euros (EUR 1.559,6768) à un montant de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune;

2. Diminution du capital de la Société d'un montant de douze mille quatre cent soixante-dix-sept virgule deux un zéro quatre Euros (EUR 12.477,2104) afin de porter le capital de son montant actuel de douze mille quatre cent soixante-dix-

sept virgule quatre un quatre quatre Euros (EUR 12.477,4144) à un montant de zéro virgule deux zéro quatre Euros (EUR 0,204) représenté par huit (8) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune;

3. Affectation du montant de douze mille, quatre cent soixante-dix-sept virgule deux un zéro quatre Euros (EUR 12.477, 2104) résultant de la diminution du capital telle que mentionnée au point 3 ci-dessus au compte de réserve spéciale;

4. Augmentation du capital de la Société d'un montant de douze mille quatre cent soixante virgule sept sept neuf Euros (EUR 12.460,779) représenté par quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante-huit (488.658) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, afin de porter le capital de son montant actuel de zéro virgule deux zéro quatre Euros (EUR 0,204) représenté par huit (8) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, à un montant de douze mille quatre cent soixante virgule neuf huit trois Euros (EUR 12.460,983) représenté par quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent soixante-six (488.666) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune;

5. Emission de quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante-huit (488.658) nouvelles parts sociales de manière à augmenter le nombre de parts sociales de huit (8) parts sociales à quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent soixante-six (488.666) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes;

6. Souscription et paiement en nature de l'augmentation de capital mentionnée au point 5 ci-dessus;

7. Diminution du capital d'un montant de zéro virgule deux zéro quatre Euros (EUR 0,204) afin de le porter de son montant actuel de douze mille quatre cent soixante virgule neuf huit trois Euros (EUR 12.460,983) représenté par quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent soixante-six (488.666) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune à un montant de douze mille quatre cent soixante virgule sept sept neuf Euros (EUR 12.460,779) représenté par quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante-huit (488.658) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, par l'annulation immédiate (l'Annulation) de huit (8) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune et affectation du montant de zéro virgule deux zéro quatre Euros (EUR 0,204) au compte de réserve spéciale;

8. Modification subséquente de l'article 5 des Statuts (Capital) de manière à refléter les modifications du capital de la Société spécifiées ci-dessus;

9. Modification du registre des associés de la Société de manière à refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant agissant individuellement et sous sa propre signature ainsi qu'à tout employé de Vistra (Luxembourg) S.à r.l., agissant individuellement et sous sa propre signature, de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement de (i) la modification de la valeur nominale des parts sociales, et (ii) les parts sociales nouvellement émises;

10. Divers.

Après délibérations, les Associés ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

III. Résolutions

Première résolution

Les Associés décident de diminuer la valeur nominale des parts sociales de manière à porter la valeur nominale actuelle de mille cinq cent cinquante-neuf virgule six sept six huit Euros (EUR 1.559,6768) à un montant de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) par part sociale.

Deuxième résolution

Les Associés décident de diminuer le capital de la Société d'un montant de douze mille, quatre cent soixante-dix-sept virgule deux un zéro quatre Euros (EUR 12.477,2104) afin de porter le capital de son montant actuel de douze mille quatre cent soixante-dix-sept virgule quatre un quatre quatre Euros (EUR 12.477,4144) à un montant de zéro virgule deux zéro quatre Euros (EUR 0,204) représenté par huit (8) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune.

Troisième résolution

Les Associés décident d'affecter le montant de douze mille, quatre cent soixante-dix-sept virgule deux un zéro quatre Euros (EUR 12.477, 2104) résultant de la diminution du capital telle que mentionnée dans les résolutions ci-dessus au compte de réserve spéciale de la Société.

Quatrième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital de la Société d'un montant de douze mille quatre cent soixante virgule sept sept neuf Euros (EUR 12.460,779) représenté par quatre cent quatre-vingt huit mille six cent cinquante-huit (488.658) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, afin de porter le capital de son montant actuel de zéro virgule deux zéro quatre Euros (EUR 0,204) représenté par huit (8) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, à un montant de douze mille

quatre cent soixante virgule neuf huit trois Euros (EUR 12.460,983) représenté par quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent soixante-six (488.666) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune.

Cinquième résolution

Les Associés décident d'émettre, avec effet immédiat, quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante-huit (488.658) nouvelles parts sociales de manière à augmenter le nombre de parts sociales de huit (8) parts sociales à quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent soixante-six (488.666) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes à partir de la date des présentes résolutions.

Souscription - Paiement

Ci-après, ACE Tempest Reinsurance Ltd, ayant son siège social au 30 Woodbourne Avenue Hamilton, Bermudes HM 08, immatriculée sous le numéro 18630 (l'Apportant 1) et représentée par M^e Audrey Jarretton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit à deux mille cent vingt-huit (2.128) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de cinquante quatre virgule deux six quatre Euros (EUR 54,264) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de neuf cent trois mille sept cent dix sept virgule quatre huit Euros (EUR 903.717,48) (la Créance 1).

L'apport en nature de la Créance 1 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cinquante-quatre virgule deux six quatre Euros (EUR 54,264) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de six cent neuf mille sept cent trente-sept virgule un zéro Euros (EUR 609.737,10) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 1 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 1 apportée à la Société par l'Apportant conformément à la Convention d'Apport s'élève à neuf cent trois mille sept cent dix sept virgule quatre huit Euros (EUR 903.717,48) et équivaut au moins au prix de souscription des deux mille cent vingt-huit (2.128) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 1 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 1 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 1 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après, Black Diamond CLO 2006-1 (Luxembourg) S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois, ayant son siège social 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.069 (l'Apportant 2) et représentée par M^e Audrey Jarretton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit à deux mille huit cent quatre-vingt-seize (2.896) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de soixante-treize virgule huit quatre huit Euros (EUR 73,848) par un apport en nature consistant une créance d'un montant total de un million deux cent vingt-neuf mille cinq cent quarante-sept virgule cinq huit Euros (EUR 1.229.547,58) (la Créance 2).

L'apport en nature de la Créance 2 est affecté de la manière suivante:

- un montant de soixante-treize virgule huit quatre huit Euros (EUR 73,848) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de huit cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-quatorze virgule deux sept Euros (EUR 829.574,27) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 2 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 2 apportée à la Société par l'Apportant conformément à la Convention d'Apport s'élève à un million deux cent vingt-neuf mille cinq cent quarante-sept virgule cinq huit Euros (EUR 1.229.547,58) et équivaut au moins au prix de souscription des deux mille huit cent quatre-vingt-seize (2.896) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 2 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 2 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 2 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après, BlueBay High Yield Investments (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.398 et ayant un capital social de EUR 8.000.000,- (l'Apportant 3) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit à cent vingt-neuf mille cent trente-six (129.136) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de trois mille deux cent quatre-vingt-douze virgule six neuf huit Euros (EUR 3.292,698) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de cinquante quatre millions huit cent trente-cinq mille cinq cent cinq virgule cinq zéro Euros (EUR 54.835.505,50) (la Créance 3).

L'apport en nature de la Créance 3 est affecté de la manière suivante:

- un montant de trois mille deux cent quatre-vingt-douze virgule six neuf huit Euros (EUR 3.292,698) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de trente-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent quarante-neuf virgule quatre neuf Euros (EUR 36.997.449,49) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 3 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 2 apportée à la Société par l'Apportant conformément à la Convention d'Apport s'élève à cinquante-quatre millions huit cent trente-cinq mille cinq cent cinq virgule cinq zéro Euros (EUR 54.835.505,50) et équivaut au moins au prix de souscription de cent vingt-neuf mille cent trente-six (129.136) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 3 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 3 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 3 apportée à la Société ont ou seront accomplies".

Ci-après, BlueBay Multi-Strategy Investments (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.005 et ayant un capital social de USD 4.000.000,- (l'Apportant 4) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit dix-neuf mille deux cent soixante et un (19,261) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de quatre cent quatre-vingt-onze virgule un cinq cinq cinq Euros (EUR 491,1555) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de huit million cent soixante-dix-huit mille huit cent sept virgule huit neuf Euros (EUR 8.178.807,89) (la Créance 4).

L'apport en nature de la Créance 4 est affecté de la manière suivante:

- un montant de quatre cent quatre-vingt-onze virgule un cinq cinq cinq Euros (EUR 491,1555) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de cinq million cinq cent dix-huit mille deux cent trente et un virgule huit un Euros (EUR 5.518.231,81) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 4 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 4 apportée à la Société par l'Apportant conformément à la Convention d'Apport s'élève à huit million cent soixante-dix-huit mille huit cent sept virgule huit neuf Euros (EUR 8.178.807,89) et équivaut au moins au prix de souscription de dix-neuf deux cent soixante et un (19,261) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 4 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 4 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 4 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après, Cadogan Square CLO B.V., une société régie par le droit néerlandais, ayant son siège social Parnassustoren Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, Pay-Bas, immatriculée sous le numéro 3424288 (l'Apportant 5) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit quatre mille trois cent quatre trois (4.343) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de cent dix virgule sept quatre six cinq Euros (EUR 110,7465) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (EUR 1.844.321,37) (la Créance 5).

L'apport en nature de la Créance 5 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cent dix virgule sept quatre six cinq Euros (EUR 110,7465) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de un million deux cent quarante-quatre mille trois cent soixante et un virgule quatre zéro Euro (EUR 1.244.361,40) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 5 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 5 apportée à la Société par l'Apporteur conformément à la Convention d'Apport s'élève à un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (EUR 1.844.321,37) et équivaut au moins au prix de souscription de quatre mille trois cent quatre trois (4.343) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 5 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 5 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 5 apportée à la Société ont ou seront accomplies".

Ci-après, Cadogan Square CLO II B.V., une société régie par le droit néerlandais, ayant son siège social Parnassustoren Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, Pay-Bas, immatriculée sous le numéro 34241627 (l'Apporteur 6) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit cinq mille sept cent quarante-vingt-onze (5.791) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de cent quarante sept virgule six sept zéro cinq Euros (EUR 147,6705) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de deux million quatre cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-quinze virgule un six Euros (EUR 2.459.095,16) (la Créance 6).

L'apport en nature de la Créance 6 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cent quarante-sept virgule six sept zéro cinq Euros (EUR 147,6705) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de un million six cent cinquante-neuf mille cent quarante-huit virgule cinq quatre Euros (EUR 1.659.148,54) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 6 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 6 apportée à la Société par l'Apporteur conformément à la Convention d'Apport s'élève à deux millions quatre cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-quinze virgule un six Euros (EUR 2.459.095,16) et équivaut au moins au prix de souscription de cinq mille sept cent quatre-vingt-onze (5.791) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 6 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 6 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 6 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après, Cadogan Square CLO III B.V., une société régie par le droit néerlandais, ayant son siège social Parnassustoren Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, Pay-Bas, immatriculée sous le numéro 34252976 (l'Apporteur 7) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit quatre mille trois cent quarante-trois (4.343) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de cent dix virgule sept quatre six cinq Euros (EUR 110,7465) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (EUR 1.844.321,37) (la Créance 7).

L'apport en nature de la Créance 7 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cent dix virgule sept quatre six cinq Euros (EUR 110,7465) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de un million deux cent quarante-quatre mille trois cent soixante et un virgule quatre zéro Euros (EUR 1.244.361,40) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 7 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 7 apportée à la Société par l'Apporteur conformément à la Convention d'Apport s'élève à un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (EUR 1.844.321,37) et équivaut

au moins au prix de souscription de quatre mille trois cent quarante-trois (4.343) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 7 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 7 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 7 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après, Cadogan Square CLO IV B.V., une société régie par le droit néerlandais, ayant son siège social Parnassustoren Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, Pay-Bas, immatriculée sous le numéro 34264969 (l'Apporteur 8) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit quatre mille trois cent quarante-trois (4.343) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de cent dix virgule sept quatre six cinq Euros (EUR 110,7465) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (EUR 1.844.321,37) (la Créance 8).

L'apport en nature de la Créance 8 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cent dix virgule sept quatre six cinq Euros (EUR 110,7465) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de un million deux cent quarante quatre mille trois cent soixante et un virgule quatre zéro Euros (EUR 1.244.361,40) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 8 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 8 apportée à la Société par l'Apporteur conformément à la Convention d'Apport s'élève à un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (EUR 1.844.321,37) et équivaut au moins au prix de souscription de quatre mille trois cent quarante-trois (4.343) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 8 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 8 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 8 apportée à la Société ont ou seront accomplies".

Ci-après, Cheyne Credit Opportunity CDO I B.V., une société régie par le droit néerlandais, ayant son siège social Parnassustoren Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, Pay-Bas, immatriculée sous le numéro 34236170 (l'Apporteur 9) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit trente cinq mille huit cent quatre-vingt-huit (35.888) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de neuf cent quinze virgule un quatre quatre Euros (EUR 915,144) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de quinze millions deux cent trente-neuf mille cent quatre-vingt-neuf virgule neuf un Euros (EUR 15.239.189,91) (la Créance 9).

L'apport en nature de la Créance 9 est affecté de la manière suivante:

- un montant de neuf cent quinze virgule un quatre quatre Euros (EUR 915,144) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de dix million deux cent quatre-vingt-un mille huit cent soixante-trois virgule zéro sept Euros (EUR 10.281.863,07) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 9 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 9 apportée à la Société par l'Apporteur conformément à la Convention d'Apport s'élève à quinze millions deux cent trente-neuf mille cent quatre-vingt-neuf virgule neuf un Euros (EUR 15.239.189,91) et équivaut au moins au prix de souscription de trente-cinq mille huit cent quatre-vingt-huit (35.888) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 9 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 9 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 9 apportée à la Société ont ou seront accomplies".

Ci-après, Citigroup Financial Products Inc., ayant son siège social à 1209 Orange Street Wilmington DE 19801, immatriculée sous le numéro 030220245 (l'Apporteur 10) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxem-

bourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit deux mille huit cent quatre-vingt-seize (2.896) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de soixante treize virgule huit quatre huit Euros (EUR 73,848) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de un million deux cent vingt-neuf mille cinq cent quarante-sept virgule cinq huit Euros (EUR 1.229.547,58) (la Créance 10).

L'apport en nature de la Créance 10 est affecté de la manière suivante:

- un montant de soixante-treize virgule huit quatre huit Euros (EUR 73,848) est affecté au compte de capital de la Société;
- un montant de huit cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-quatorze virgule deux sept Euros (EUR 829.574,27) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 10 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 10 apportée à la Société par l'Apportant conformément à la Convention d'Apport s'élève à un million deux cent vingt-neuf mille cinq cent quarante-sept virgule cinq huit Euros (EUR 1.229.547,58) et équivaut au moins au prix de souscription de deux mille huit cent quatre-vingt-seize (2.896) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 10 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 10 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 10 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après, Clearwater Capital Partner Fund II L.P., ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited P.O. Box 908 GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, immatriculée sous le numéro 17993 (l'Apportant 11) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit vingt-trois mille quatre-vingt-dix (23.090) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de cinq cent quatre-vingt-huit virgule sept neuf cinq Euros (EUR 588,795) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de neuf millions huit cent quatre mille huit cent onze virgule un six Euros (EUR 9.804.811,16) (la Créance 11).

L'apport en nature de la Créance 11 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cinq cent quatre-vingt-huit virgule sept neuf cinq Euros (EUR 588,795) est affecté au compte de capital de la Société;
- un montant de six millions six cent quinze mille deux cent quatre-vingt-quatorze virgule deux sept Euros (EUR 6.615.294,27) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 11 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 11 apportée à la Société par l'Apportant conformément à la Convention d'Apport s'élève à neuf millions huit cent quatre mille huit cent onze virgule un six Euros (EUR 9.804.811,16) et équivaut au moins au prix de souscription de vingt-trois mille quatre-vingt-dix (23.090) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 11 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 11 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 11 apportée à la Société ont ou seront accomplies".

Ci-après, Clearwater Capital Partners Opportunities Fund L.P., ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited P.O. Box 908 GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, immatriculée sous le numéro 14152 (l'Apportant 12) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit six cent seize (616) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de quinze virgule sept zéro huit Euros (EUR 15,708) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de deux cent soixante et un mille quatre cent dix-sept virgule trois deux Euros (EUR 261.417,32) (la Créance 11).

L'apport en nature de la Créance 12 est affecté de la manière suivante:

- un montant de quinze virgule sept zéro huit Euros (EUR 15,708) est affecté au compte de capital de la Société;
- un montant de cent soixante-seize mille trois cent soixante-dix-sept virgule neuf cinq Euros (EUR 176.377,95) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 12 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 12 apportée à la Société par l'Apportant conformément à la Convention d'Apport s'élève à deux cent soixante et un mille quatre cent dix-sept virgule trois deux Euros (EUR 261.417,32) et équivaut au moins au prix de souscription de six cent seize (616) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 12 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 12 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 12 apportée à la Société ont ou seront accomplies".

Ci-après, Credit Genesis CLO 2005-1 Ltd, ayant son siège social à Boundry Hall, Cricket Square, George Town, Grand Cayman, KY1-1102, Iles Cayman, immatriculée sous le numéro MC-145047 (l'Apportant 13) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit cinq mille soixante-sept (5.067) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de cent vingt-neuf virgule deux zéro huit cinq Euros (EUR 129,2085) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de deux millions cent cinquante et un mille sept cent huit virgule deux six Euros (EUR 2.151.708,26) (la Créance 13).

L'apport en nature de la Créance 13 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cent vingt-neuf virgule deux zéro huit cinq Euros (EUR 129,2085) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de un million quatre cent cinquante et un mille sept cent cinquante-quatre virgule neuf sept Euros (EUR 1.451.754,97) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 13 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 13 apportée à la Société par l'Apportant conformément à la Convention d'Apport s'élève à deux millions cent cinquante et un mille sept cent huit virgule deux six Euros (EUR 2.151.708,26) et équivaut au moins au prix de souscription de cinq mille soixante-sept (5.067) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 13 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 13 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 13 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après, Deutsche Bank AG, London Branch, ayant son siège social à Winchester House, 1 Great Winchester Street, Londres, Grande-Bretagne, immatriculée sous le numéro BR000005 (l'Apportant 14) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit huit mille six cent quatre-vingt-sept (8.687) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de deux cent vingt et un virgule cinq un huit cinq Euros (EUR 221,5185) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de trois millions six cent quatre-vingt-huit mille six cent quarante-deux virgule sept trois Euros (EUR 3.688.642,73) (la Créance 14).

L'apport en nature de la Créance 14 est affecté de la manière suivante:

- un montant de deux cent vingt et un virgule cinq un huit cinq Euros (EUR 221,5185) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de deux million quatre cent quatre-vingt-huit mille sept cent vingt-deux virgule huit un Euros (EUR 2.488.722,81) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 14 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 14 apportée à la Société par l'Apportant conformément à la Convention d'Apport s'élève à trois millions six cent quatre-vingt-huit mille six cent quarante-deux virgule sept trois Euros (EUR 3.688.642,73) et équivaut au moins au prix de souscription de huit mille six cent quatre-vingt-sept (8.687) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 14 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 14 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 14 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après, DK Acquisition Partners L.P., ayant son adresse à 65, Est 55th Street NY 10022 New York, Etats-Unis d'Amérique (l'Apportant 15) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit quinze mille trois cent quatre-vingt-onze (15.391) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de trois cent quatre-vingt-douze virgule quatre sept zéro cinq Euros (EUR 392,4705) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de six millions cinq cent trente-cinq mille quatre cent trente-trois virgule zéro sept Euros (EUR 6.535.433,07) (la Créance 15).

L'apport en nature de la Créance 15 est affecté de la manière suivante:

- un montant de trois cent quatre-vingt-douze virgule quatre sept zéro cinq Euros (EUR 392,4705) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de quatre millions quatre cent neuf mille quatre cent quatre-vingt-huit virgule huit deux Euros (EUR 4.409.448,82) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 15 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 15 apportée à la Société par l'Apportant conformément à la Convention d'Apport s'élève à six millions cinq cent trente-cinq mille quatre cent trente-trois virgule zéro sept Euros (EUR 6.535.433,07) et équivaut au moins au prix de souscription de quinze mille trois cent quatre-vingt-onze (15.391) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 15 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 15 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 15 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après, FCCD Limited, ayant son adresse à Bracetown Business Park, Clonee Co. Meath, Irlande, immatriculée sous le numéro 406167 (l'Apportant 16) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit vingt-sept mille trois cent vingt-cinq (27.325) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de six cent quatre-vingt-seize virgule sept huit sept cinq Euros (EUR 696,7875) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de onze millions six cent trois mille cent soixante-deux virgule neuf cinq Euros (EUR 11.603.162,95) (la Créance 16).

L'apport en nature de la Créance 16 est affecté de la manière suivante:

- un montant de six cent quatre-vingt-seize virgule sept huit sept cinq Euros (EUR 696,7875) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de sept millions huit cent vingt-huit mille six cent quarante virgule zéro six Euros (EUR 7.828.640,06) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 16 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 16 apportée à la Société par l'Apportant conformément à la Convention d'Apport s'élève à onze millions six cent trois mille cent soixante-deux virgule neuf cinq Euros (EUR 11.603.162,95) et équivaut au moins au prix de souscription de vingt-sept mille trois cent vingt-cinq (27.325) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 16 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 16 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 16 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après, FCCO Limited, ayant son adresse à Bracetown Business Park, Clonee Co. Meath, Irlande, immatriculée sous le numéro 406170 (l'Apportant 17) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit trois mille soixante-dix-huit (3.078) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de soixante-dix-huit virgule quatre huit neuf Euros (EUR 78,489) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de un million trois cent sept mille quatre-vingt-six virgule six un Euros (EUR 1.307.086,61) (la Créance 17).

L'apport en nature de la Créance 17 est affecté de la manière suivante:

- un montant de soixante-dix-huit virgule quatre huit neuf Euros (EUR 78,489) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de huit cent quatre-vingt-un mille huit cent quatre-vingt-neuf virgule sept six Euros (EUR 881.889,76) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 17 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 17 apportée à la Société par l'Apporteur conformément à la Convention d'Apport s'élève à un million trois cent sept mille quatre-vingt-six virgule six un Euros (EUR 1.307.086,61) et équivaut au moins au prix de souscription de trois mille soixante-dix-huit (3.078) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 17 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 17 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 17 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après, Fonds Voor Gemene Rekening Beroepsvervoer, ayant son adresse à Folkstoneeg 4, 1118 LM Schiphol-Zuidoost, Pay-Bas, immatriculée sous le numéro 32080308 (l'Apporteur 18) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit six cent huit (608) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de quinze virgule cinq zéro quatre Euros (EUR 15,504) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de deux cent cinquante-huit mille deux cent quatre virgule neuf neuf Euros (EUR 258.204,99) (la Créance 18).

L'apport en nature de la Créance 18 est affecté de la manière suivante:

- un montant de quinze virgule cinq zéro quatre Euros (EUR 15,504) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de cent soixante-quatorze mille deux cent dix virgule cinq neuf Euros (EUR 174.210,59) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 18 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 18 apportée à la Société par l'Apporteur conformément à la Convention d'Apport s'élève à deux cent cinquante-huit mille deux cent quatre virgule neuf neuf Euros (EUR 258.204,99) et équivaut au moins au prix de souscription de six cent huit (608) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 18 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 18 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 18 apportée à la Société ont ou seront accomplies".

Ci-après, Fortress Credit Funding (Europe) I Ltd, ayant son adresse à Habourmaster Place International Financial Service Centre, Dublin 1, Irlande, immatriculée sous le numéro 442636 (l'Apporteur 19) et représentée par M^e Audrey Jarreton, Avocat, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 20 juillet 2009, déclare qu'elle souscrit trois mille huit cent quarante-huit (3.848) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libérer intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de quatre vingt dix-huit virgule un deux quatre Euros (EUR 98,124) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de un million six cent trente-trois mille huit cent cinquante-huit virgule deux sept Euros (EUR 1.633.858,27) (la Créance 19).

L'apport en nature de la Créance 19 est affecté de la manière suivante:

- un montant de quatre-vingt-dix-huit virgule un deux quatre Euros (EUR 98,124) est affecté au compte de capital de la Société;

- un montant de un million cent deux mille trois cent soixante-deux virgule deux zéro Euros (EUR 1.102.362,20) correspond à une Senior Notes émise par la Société.

L'apport en nature de la Créance 19 à la Société est évalué dans un rapport daté du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh et Mlle Meike Lakerveld, gérants de la Société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 19 apportée à la Société par l'Apporteur conformément à la Convention d'Apport s'élève à un million six cent trente-trois mille huit cent cinquante-huit virgule deux sept Euros (EUR 1.633.858,27) et équivaut au moins au prix de souscription de trois mille huit cent quarante-huit (3.848) parts sociales avec une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 19 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 19 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités relatives au transfert de propriété de la Créance 19 apportée à la Société ont ou seront accomplies.

Ci-après JP Morgan Securities Ltd, ayant son siège social à 125 London Wall, London EC2Y 5 AJ, immatriculée sous le numéro 02711006 (l'Apportant 20) et représentée par M^e Audrey Jarretton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux cinq mille sept cent quatre-vingt-onze (5.791) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la société et intégralement libéré le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de cent quarante-sept virgule six sept zéro cinq Euros (EUR 147.6705) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de deux millions quatre cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-quinze virgule un cinq Euros (2.459.095,15 EUR) (la Créance 20).

L'apport en nature de la Créance 20 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cent quarante-sept virgule six sept zéro cinq Euros (EUR 147,6705) est affecté au compte de capital social de la Société;

- un montant de un million six cent cinquante-neuf mille cent quarante-huit virgule cinq quatre Euros (1.659.148,54 EUR) correspond à une "Senior Note" émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 20 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 20 apportée par l'Apportant à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à deux millions quatre cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-quinze virgule un cinq Euros (2.459.095,15 EUR) correspondant au moins au prix de souscription de cinq mille sept cent quatre-vingt-onze (5.791) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 20 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 20 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 20 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après King's Cross Asset Funding 27 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 121.674 et ayant un capital social de 12.500,- EUR (l'Apportant 21) et représentée par M^e Audrey Jarretton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux dix-huit mille huit cent vingt et un (18.821) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune émises par la société et qu'elle a entièrement libéré le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales s'élevant à quatre cent soixante-dix-neuf virgule neuf trois cinq cinq Euros (479,9355 EUR) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de sept millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cinquante-neuf virgule deux six Euros (7.992.059,26 EUR) (la Créance 21).

L'apport en nature de la Créance 21 est affecté de la manière suivante:

- un montant de quatre cent soixante-dix-neuf virgule neuf trois cinq cinq Euros (479,9355 EUR) est affecté au capital social de la Société;

- un montant de cinq million trois cent quatre-vingt-douze mille deux cent trente-deux virgule sept cinq Euros (5.392.232,75 EUR) correspond à une "Senior Note" émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 21 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 21 apportée par l'Apportant à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à sept million neuf cent quatre-vingt-douze mille cinquante-neuf virgule deux six Euros (7.992.059,26 EUR) correspondant au moins au prix de souscription de dix-huit mille huit cent vingt et un (18.821) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 21 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 21 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 21 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après King's Cross Asset Funding 29 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 124.028, ayant un capital social de 12.500,- EUR (l'Apportant 22) et représentée par M^e Audrey Jarretton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux vingt et un mille sept cent dix-sept (21.717) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libère intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales s'élevant à cinq cent cinquante-trois virgule sept huit trois cinq euro (EUR 553,7835) par un

apport en nature consistant en une créance d'un montant total de neuf millions deux cent vingt et un mille six cent six virgule huit trois Euros (9.221.606,83 EUR) (la Créance 22).

L'apport en nature de la Créance 22 est alloué de la manière suivante:

- un montant de cinq cent cinquante-trois virgule sept huit trois cinq Euros (EUR 553,7835) est alloué au capital social de la société;

- un montant de six millions deux cent vingt et un mille huit cent sept virgule zéro deux Euros (6.221.807,02 EUR) correspond à une "senior notel" émise par la société.

La contribution en nature de la Créance 22 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 22 apportée par l'Apporteur à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à neuf millions deux cent vingt et un mille six cent six virgule quatre-vingt-trois Euros (9.221.606,83 EUR) correspondant au moins au prix de souscription de dix vingt et un mille sept cent dix-sept (21.717) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, l'émission totale étant de 488.658 parts sociales par la Société.

2. En ce qui concerne la Créance 22 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 22 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 22 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après King's Cross Asset Funding 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 108.395, ayant un capital social de 12.500,- EUR (l'Apporteur 23) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux quatre mille trois cent quarante-trois (4.343) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cent cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et libère intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de cent dix virgule sept quatre six cinq Euros (110,7465 EUR) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (1.844.321,37 EUR) (la Créance 23).

L'apport en nature de la Créance 23 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cent dix virgule sept quatre six cinq Euros (110,7465 EUR) est affecté au capital social de la Société;

- un montant de un million deux cent quarante-quatre mille trois cent soixante et un virgule quarante Euros (1.244.361,40 EUR) correspond à une "Senior Notel" émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 23 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 23 apportée par l'Apporteur à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (1.844.321,37 EUR) correspondant au moins au prix de souscription de quatre mille trois cent quarante-trois (4.343) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détail à l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 23 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 23 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 23 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après Merrill Lynch International Bank Limited, avec adresse à Treasury Building, Lower Grand Canal Street, Dublin 2, Irlande immatriculée sous le numéro 229165 (l'Apporteur 24) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux trente-huit mille cent cinq (38.105) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cent cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la société et libère intégralement le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de neuf cent soixante et onze virgule six sept sept cinq Euros (EUR 971,6775) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de seize millions cent quatre-vingt mille sept cent trente-cinq virgule trois six Euros (EUR 16.180.735,36) (la Créance 24).

L'apport en nature de la Créance 24 est affecté de la manière suivante:

- un montant de neuf cent soixante et onze virgule six sept sept cinq Euros (EUR 971,6775) est affecté au compte capital social de la Société;

- un montant de dix millions neuf cent dix-sept mille cent vingt-deux virgule six cinq Euros (EUR 10.917.122,65) correspond à une "Senior Notel" émise par la société.

La contribution en nature de la Créance 24 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 24 apportée par l'Apporteur à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à seize millions cent quatre-vingt mille sept cent trente-cinq virgule trois six Euros (EUR 16.180.735,36) correspondant

au moins au prix de souscription de trente-huit mille cent cinq (38.105) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) tel que décrit de façon plus détaillée dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 24 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 24 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 24 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après Microsoft Global Finance Limited, avec adresse à Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, Bermudes, immatriculée sous le numéro 348351 (l'Apportant 25) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux huit cent trente-deux (832) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la société et intégralement libérer le prix de la souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de vingt et un virgule deux un six Euros (EUR 21,216) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de trois cent cinquante-trois mille quatre cent quatre-vingt-quatorze virgule neuf trois Euros (EUR 353.494,93) (la Créance 25).

L'apport en nature de la Créance 25 est affecté de la manière suivante:

- un montant de vingt et un virgule deux un six Euros (EUR 21,216) est affecté au capital social de la Société;
- un montant de deux cent trente-huit mille cinq cent deux virgule six zéro Euros (EUR 238.502,60) correspond à une "Senior Notel" émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 25 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 25 apportée par l'Apportant à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à trois cent cinquante-trois mille quatre cent quatre-vingt-quatorze virgule neuf trois Euros (EUR 353.494,93) correspondant au moins au prix de souscription de huit cent trente-deux (832) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) tel que décrit de façon plus détaillée dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 25 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 25 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 25 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après Morgan Stanley Bank International Limited, ayant son siège social à 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA, Grande Bretagne, immatriculée sous le numéro 03722571 (l'Apportant 26) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare souscrire aux quinze mille deux cent quatre-vingt-treize (15.293) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la société et libérer intégralement le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales d'un montant de trois cent quatre-vingt-neuf virgule neuf sept un cinq Euros (EUR 389,9715) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de six millions quatre cent quatre-vingt-treize mille huit cent quatre-vingt-quatorze virgule trois zéro Euros (EUR 6.493.894,30) (la Créance 26).

L'apport en nature de la Créance 26 est affecté de la manière suivante:

- un montant de trois cent quatre-vingt-neuf virgule neuf sept un cinq Euros (EUR 389,9715) est affecté au capital social de la Société;
- un montant de quatre millions trois cent quatre-vingt-un mille quatre cent vingt-deux virgule six six Euros (EUR 4.381.422,66) correspond à une "Senior Notel" émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 26 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 26 apportée par l'Apportant à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à six millions quatre cent quatre-vingt-treize mille huit cent quatre-vingt-quatorze virgule trois zéro Euros (EUR 6.493.894,30) correspondant au moins au prix de souscription de quinze mille deux cent quatre-vingt-treize (15.293) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) tel que décrit de façon plus détaillée dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 26 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 26 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 26 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après, Nash Point CLO, une société constituée selon les lois de l'Irlande, ayant son siège social au 85 Merrion Sq., Dublin 2, Irlande, enregistrée sous le numéro 417046 (l'Apportant 27) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux six mille cent trente-huit (6.138) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune émises par la société et qu'elle a entiè-

rement libéré le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales s'élevant à cent cinquante-six virgule cinq un neuf Euros (EUR 156,519) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de deux millions six cent six mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf virgule huit six (2.606.299,86 EUR) (la Créance 27).

L'apport en nature de la Créance 27 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cent cinquante-six virgule cinq un neuf Euros (EUR 156,519) est affecté au capital social de la Société;
- un montant de un million sept cent cinquante-huit mille quatre cent soixante-sept virgule trois Euros (1.758.467,37 EUR) correspond à une senior notes émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 27 à la société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 27 apportée par l'Apporteur à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à deux millions six cent six mille deux cent quatre-vingt-dix virgule huit six euros (2.606.299,86 EUR) correspondant au moins au prix de souscription de six mille cent trente-huit (6.138) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détails dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 27 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 27 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 27 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après, Nash Point II CLO, une société constituée selon les lois de l'Irlande, ayant son siège social au 85 Merrion Sq., Dublin 2, Irlande, enregistrée sous le numéro 426607 (l'Apporteur 28) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux mille deux cent soixante-dix-neuf (1,279) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune émises par la société et qu'elle a entièrement libéré le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales s'élevant à trente-deux virgule six un quatre cinq Euros (EUR 32,6145) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de cinq cent quarante-deux mille neuf cent soixante-dix-neuf virgule un trois Euros (542.979,13 EUR) (la Créance 28).

L'apport en nature de la Créance 28 est affecté de la manière suivante:

- un montant de trente-deux virgule six un quatre cinq Euros (EUR 32,6145) est affecté au capital social de la Société;
- un montant de trois cent soixante-six mille trois cent quarante-sept virgule trois sept Euros (EUR 366.347,37) correspond à une "Senior Note" émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 28 à la société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 28 apportée par l'Apporteur à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à cinq cent quarante-deux mille neuf cent soixante-dix-neuf virgule un trois Euros (542.979,13 EUR) correspondant au moins au prix de souscription de mille deux cent soixante-dix-neuf (1,279) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 28 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 28 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 28 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après, Oaktree Capital Management Fund (Europe) - OCM European High Yield Credit Fund, une société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1A, Hoehenhof, Aerogolf Center, Senningerbeg, L-1736, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93.929 (l'Apporteur 29) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux deux mille vingt-deux (2.022) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la société et qu'elle a entièrement libéré le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales s'élevant à cinquante et un virgule cinq six un Euros (EUR 51,561) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de huit cent cinquante-huit mille quatre cent quatre-vingt-quinze virgule cinq neuf Euros (EUR 858.495,59) (la Créance 29).

L'apport en nature de la Créance 29 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cinquante et un virgule cinq six un Euros (EUR 51,561) est affecté au capital social de la Société;
- un montant de cinq cent soixante-dix-neuf mille deux cent vingt-cinq virgule neuf quatre Euros (EUR 579.225,94) correspond à une "Senior Note" émise par la société.

La contribution en nature de la Créance 29 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 29 apportée par l'Apporteur à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à huit cent cinquante-huit mille quatre cent quatre-vingt-quinze virgule cinq neuf Euros (EUR 858.495,59) correspondant

au moins au prix de souscription de deux mille vingt-deux (2.022) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 29 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 29 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 29 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après OCM European Credit Opportunities PLC, une société ayant son siège social au 85 Merrion Sq., Dublin 2, Irlande, enregistrée sous le numéro 420352 (l'Apporteur 30) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux quarante mille soixante-dix-neuf (40.179) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cent cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la société et qu'elle a entièrement libéré le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales s'élevant à mille vingt-quatre virgule cinq six quatre cinq Euros (EUR 1.024,5645) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de dix-sept millions soixante et un mille trois cent cinquante-sept virgule deux sept Euros (EUR 17.061.357,27) (la Créance 30).

L'apport en nature de la Créance 30 est affecté de la manière suivante:

- un montant de mille vingt-quatre virgule cinq six quatre cinq Euros (EUR 1.024,5645) est affecté au capital social de la Société;

- un montant de onze millions cinq cent onze mille deux cent soixante-dix-sept Euros (EUR 11.511.277,19) correspond à une "Senior Note" émise par la société.

La contribution en nature de la Créance 30 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 30 apportée par l'Apporteur à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à dix-sept millions soixante et un mille trois cent cinquante-sept virgule deux sept Euros (EUR 17.061.357,27) correspondant au moins au prix de souscription de quarante mille cent soixante-dix-neuf (40.179) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 30 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 30 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 30 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après PMA European Credit Opportunity Master Fund Limited, ayant son siège social au PO Box 309, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caymans (l'Apporteur 33) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux quatre mille trois cent quarante-trois (4.343) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la société et qu'elle a entièrement libéré le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales s'élevant à cent dix virgule sept quatre six cinq Euros (EUR 110,7465) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (1.844.321,37 EUR) (la Créance 33).

L'apport en nature de la Créance 33 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cent dix virgule sept quatre six cinq Euros (EUR 110,7465) est affecté au capital social de la Société;

- un montant de un million deux cent quarante-quatre mille trois cent soixante et un virgule quatre zéro Euros (1.244.361,40 EUR) correspond à une "Senior Note" émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 33 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 33 apportée par l'Apporteur à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (1.844.321,37 EUR) correspondant au moins au prix de souscription de quatre mille trois cent quarante-trois (4.343) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 33 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 33 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 33 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après ORN European Debt Fund L.P., ayant son siège social au c/o Mayflower Management Services Limited, Bamboo Gate, 11 Harbour Road, Paget PG01, Bermudes (l'Apporteur 32) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux quatre mille trois cent quarante-trois (4.343) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la société et qu'elle a entièrement libéré le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales s'élevant à cent dix virgule sept quatre

six cinq Euros (EUR 110,7465) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (1.844.321,37 EUR) (la Créance 32).

L'apport en nature de la Créance 32 est affecté de la manière suivante:

- un montant de cent dix virgule sept quatre six cinq Euros (EUR 110,7465) est affecté au capital social de la Société;
- un montant de un million deux cent quarante-quatre mille trois cent soixante et un virgule quatre zéro Euros (1.244.361,40 EUR) correspond à une "Senior Note" émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 32 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 32 apportée par l'Apportant à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à un million huit cent quarante-quatre mille trois cent vingt et un virgule trois sept Euros (1.844.321,37 EUR) correspondant au moins au prix de souscription de quatre mille trois cent quarante-trois (4.343) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 32 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 32 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 32 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après Prospect Funding I LLC, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808 Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 3825208 (l'Apportant 34) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux trois cent vingt-quatre (324) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la Société et qu'elle a entièrement libéré le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales s'élevant à huit virgule deux six deux Euros (EUR 8.262,-) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de cent trente-sept mille six cent quarante-cinq virgule neuf six Euros (137.645,96 EUR) (la Créance 34).

L'apport en nature de la Créance 34 est affecté de la manière suivante:

- un montant de huit virgule deux six deux Euros (EUR 8.262,-) est affecté au capital social de la Société;
- un montant de quatre-vingt-douze mille huit cent soixante-neuf virgule cinq sept Euros (92.869,57 EUR) correspond à une "Senior Note" émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 34 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 34 apportée par l'Apportant à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à cent trente-sept mille six cent quarante-cinq virgule neuf six Euros (137.645,96 EUR) correspondant au moins au prix de souscription de trois cent vingt-quatre (324) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 34 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 34 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 34 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après Race Point III CLO Limited, ayant son siège social à AIB Centre International, IFSC, Dublin 1, Irlande, enregistré sous le numéro 405440 (l'Apportant 35) et représentée par M^e Audrey Jarreton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux sept cent soixante-trois (763) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la société et qu'elle a entièrement libéré le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales s'élevant à dix-neuf virgule quatre cinq six cinq Euros (EUR 19,4565) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de trois cent vingt-quatre mille cent soixante-dix-huit virgule sept quatre Euros (324.178,74 EUR) (la Créance 35).

L'apport en nature de la Créance 35 est affecté de la manière suivante:

- un montant de dix-neuf virgule quatre cinq six cinq Euros (EUR 19,4565) est affecté au capital social de la Société;
- un montant de deux cent dix-huit mille sept cent vingt-trois virgule zéro un Euro (218.723,01 EUR) correspond à une "Senior Note" émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 35 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 35 apportée par l'Apportant à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à trois cent vingt-quatre mille cent soixante-dix-huit virgule sept quatre Euros (324.178,74 EUR) correspondant au moins au prix de souscription de sept cent soixante-trois (763) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 35 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 35 est librement cessible par l'Apportant à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 35 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

Ci-après Union Square Funding, ayant son siège social à IFSC House, Custom House Quay, Dublin 1, Irlande, enregistrée sous le numéro 446700 (l'Apporteur 36) et représentée par Me Audrey Jarretton, avocate, résidant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juillet 2009 à Luxembourg, déclare qu'elle souscrit aux treize mille trente (13.030) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (EUR 0,0255) chacune émises par la société et qu'elle a entièrement libéré le prix de souscription de ces nouvelles parts sociales s'élevant à trois cent trente-deux virgule deux six cinq Euros (EUR 332,265) par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de cinq millions cinq cent trente-deux mille neuf cent soixante-quatre virgule un zéro euro (5.532.964,10 EUR) (la Créance 36).

L'apport en nature de la Créance 36 est affecté de la manière suivante:

- un montant de trois cent trente-deux virgule deux six cinq Euros (EUR 332,265) est affecté au capital social de la Société;

- un montant de trois millions sept cent trente-trois mille quatre-vingt-quatre virgule deux un Euros (3.733.084,21 EUR) correspond à une "Senior Note" émise par la Société.

La contribution en nature de la Créance 36 à la Société est évaluée dans un rapport du 20 juillet 2009 et signé par M. Eli Muraidekh and Mme Meike Lakerveld, gérants de la société déclarant notamment que:

1. La valeur de la Créance 36 apportée par l'Apporteur à la Société conformément à la Convention d'Apport s'élève à cinq millions cinq cent trente-deux mille neuf cent soixante-quatorze virgule un zéro Euros (5.532.964,10 EUR) correspondant au moins au prix de souscription de treize mille trente (13.030) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq (0,0255 EUR) chacune, tel que décrit plus en détail dans l'annexe attachée.

2. En ce qui concerne la Créance 36 apportée à la Société, les dispositions de la Convention d'Apport prévoient que la Créance 36 est librement cessible par l'Apporteur à la Société; et

3. Toutes les formalités pour transférer la propriété de la Créance 36 apportée à la Société ont été ou seront accomplies.

(tous étant visés ci-après comme les Associés Apporteurs).

Une copie des documents mentionnés ci-dessus après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et par le notaire soussigné, devra rester annexée au présent acte pour être enregistrées avec lui.

L'Assemblée (composée des Associés et des Associés Apporteurs) décide de constater que la participation dans la Société est, à la suite de l'augmentation du capital, comme suit:

Ace Tempest Reinsurance	2.128 parts sociales
Black Diamond CLO 2006-1 (Luxembourg) S.A.	2.896 parts sociales
BlueBay High Yield Investments (Luxembourg) S.A.R.L.	129.136 parts sociales
BlueBay Multi-Strategy Investments (Luxembourg) S.A.R.L.	19.261 parts sociales
Cadogan Square CLO B.V.	4.343 parts sociales
Cadogan Square CLO II B.V.	5.791 parts sociales
Cadogan Square CLO III B.V.	4.343 parts sociales
Cadogan Square CLO IV B.V.	4.343 parts sociales
Cheyne Credit Opportunity CDO I B.V.	35.888 parts sociales
Citigroup Financial Products Inc.	2.896 parts sociales
Clearwater Capital Partners Fund III LP	23.090 parts sociales
Clearwater Capital Partners Opportunities Fund LP	616 parts sociales
Credit Genesis CLO 2005-1 Ltd	5.067 parts sociales
Deutsche Bank AG, London Branch	8.687 parts sociales
DK Acquisition Partners LP	15.391 parts sociales
FCCD Limited	27.325 parts sociales
FCCO Limited	3.078 parts sociales
Fortress Credit Funding (Europe) I Ltd Multicurrency	3.848 parts sociales
Fonds Voor gemene rekening beroesvervoer	608 parts sociales
JPMorgan Securities Ltd	5.791 parts sociales
King's Cross Asset Funding 27 SARL	18.821 parts sociales
King's Cross Asset Funding 29 SARL	21.717 parts sociales
King's Cross Asset Funding 4 SARL	4.343 parts sociales
Merrill Lynch International Bank Limited	38.105 parts sociales
Microsoft Global Finance Limited	832 parts sociales

Morgan Stanley Bank International Ltd	15.293 parts sociales
Nash Point CLO	6.138 parts sociales
Nash Point II CLO	1.279 parts sociales
Oaktree Capital Management Fund (Europe) - OCM High Yield Credit Fund	2.022 parts sociales
OCM European Credit Opportunities PLC	40.179 parts sociales
OCM European High Yield Fund L.P.	12.598 parts sociales
ORN European Debt Fund L.P.	4.343 parts sociales
PMA European Credit Opportunity Master Fund Ltd	4.343 parts sociales
Prospect Funding I LLC	324 parts sociales
Race Point III CLO	763 parts sociales
Union Square Funding	13.030 parts sociales
Total:	488.658 parts sociales

Sixième résolution

Après avoir dûment constaté le consentement de chaque Associé à l'Annulation et à l'affectation du montant correspondant au compte de réserve spéciale sans qu'un quelconque paiement ne soit fait aux Associés pour l'Annulation, les Associés et les Associés Apporteurs décident de diminuer le capital d'un montant de zéro virgule deux zéro quatre Euros (EUR 0,204) afin de le porter de son montant actuel de douze mille quatre cent soixante virgule neuf huit trois Euros (EUR 12.460,983) représenté par quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent soixante-six (488.666) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune à un montant de douze mille quatre cent soixante virgule sept cent soixante-dix neuf Euros (EUR 12.460,779) représenté par quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante-huit (488.658) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, par l'annulation immédiate (l'Annulation) de huit (8) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune et l'affectation du montant de zéro virgule deux zéro quatre Euros (EUR 0,204) au compte de réserve spéciale.

Septième résolution

Les Associés et les Associés Apporteurs décident de modifier l'article 5.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

"Le capital est fixé à douze mille quatre cent soixante virgule sept sept neuf Euros (EUR 12.460,779), représenté par quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent cinquante-huit (488.658) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro deux cinq cinq Euros (EUR 0,0255) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Huitième résolution

Les Associés et les Associés Apporteurs décident (i) de modifier le registre des associés de la Société de manière à refléter les changements ci-dessus et (ii) de donner pouvoir et autorité à tout gérant agissant individuellement et sous sa propre signature ainsi qu'à tout employé de Vistra (Luxembourg) S.à r.l., agissant individuellement et sous sa propre signature, de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement de (i) la modification de la valeur nominale des parts sociales, et (ii) les parts sociales nouvellement émises.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à 10.000,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes mentionnées ci-dessus le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: A.JARRETON, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 juillet 2009. Relation: LAC/2009/29842. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009108431/2099.

(090134987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

Aratos Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 130.746.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105363/10.

(090126347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Aratos Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 130.746.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105364/10.

(090126348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Eltec Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 97.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105365/10.

(090126349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Albatros Son Holding BV & Cie., Société en nom collectif.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 87.104.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Albatros Son Holding B.V. & Cie, S.e.n.c.

Romain THILLENS

Référence de publication: 2009105361/11.

(090126341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Silice Europe S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 95.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SILICE EUROPE S.A. (en liquidation)

Fidalux S.A.

Le liquidateur

Christophe BLONDEAU

Référence de publication: 2009105371/13.

(090126365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

A. ENSCH-HERZIG société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

R.C.S. Luxembourg B 13.119.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009105671/9.

(090126585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Sovacom Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg, 12, Zone Industrielle Wolser Nord.

R.C.S. Luxembourg B 59.961.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009105673/9.

(090126577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Jean LAMESCH Exploitation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, 12, Zone Industrielle Wolser Nord.

R.C.S. Luxembourg B 23.555.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009105674/9.

(090126574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Espaflux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, 12, Zone Industrielle Wolser 2.

R.C.S. Luxembourg B 56.607.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009105676/9.

(090126567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Michigan S.A, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 29.294.

Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs restants du 30 juillet 2009

Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Sébastien ANDRE, administrateur démissionnaire, dont il achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 3 août 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MICHIGAN S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009105675/18.

(090126815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

MM Invest S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R.C.S. Luxembourg B 50.809.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105664/10.

(090126986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Vela International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 125.770.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105665/10.

(090126480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Zania S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 128.385.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105666/10.

(090126477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Cavilux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 116.743.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105663/10.

(090126989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Max Lease Sàrl & Cie. S.e.c.s., Société en Commandite simple.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 100.062.

Par résolutions signées en date du 16 juin 2009, les associés ont décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg en tant que "Wirtschaftsprüfer", pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2009 et qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009105772/14.

(090126324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

IMMO VANSTAR Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 54.658.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105661/10.

(090126995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Direct Conseils S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 56.936.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105662/10.

(090126992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Medina S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 95.825.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105668/10.

(090126474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Menara S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 100.748.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105669/10.

(090126473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

**FHMN S.à r.l., Société Anonyme Soparfi,
(anc. Varandas S.A.).**

Siège social: L-1841 Luxembourg, 7, rue du Palais de Justice.

R.C.S. Luxembourg B 146.026.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2009.

Pour la société
Paul DECKER
Notaire

Référence de publication: 2009105554/14.

(090126885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

integratedPlace, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2129 Howald, 20, rue Marie-Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 113.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105581/10.

(090126875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

HR ONE S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Z.I.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 136.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105582/10.

(090126873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Lux Schum S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 111, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 89.699.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105579/10.

(090126878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Relais du Postillon, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 113, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 33.929.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105578/10.

(090126880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

**Orange Business Luxembourg S.A., Société Anonyme,
(anc. Equant S.A.).**

Siège social: L-5885 Howald, 201, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 41.759.

La société a été constituée suivant acte de Maître Paul Friederes, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29
octobre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 30 du 22 janvier 1993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009105594/14.

(090126913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Luxembourg Uni-Top Airlines Co. Ltd S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 225, route de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 133.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105574/10.

(090126886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

T.I.L. Trans Ideal Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3277 Bettembourg, 1, rue des Roses.
R.C.S. Luxembourg B 107.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105575/10.

(090126884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Anilton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 81.038.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105576/10.

(090126882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Pâtisserie Schumacher S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 1, rue Kundel.
R.C.S. Luxembourg B 68.810.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105589/10.

(090126864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Gate Gourmet Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 42.782.100,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 86.445.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°908 du 14 juin 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gate Gourmet Holding I S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2009105356/14.

(090126327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Popken International G.m.b.H. & Co, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 61.155.

Les comptes annuels au 28 février 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105349/10.

(090126313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Hess Capital Corporation, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 79.729.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009105353/10.

(090126319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Indchem Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 59.796.

Le Bilan au 31/12/08 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009105354/10.

(090126323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Dermine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 141.643.

Le Bilan au 31/12/08 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009105355/10.

(090126326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Gate Gourmet Luxembourg III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.946.100,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 86.447.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°908 du 14 juin 2002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gate Gourmet Luxembourg III S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2009105358/14.

(090126330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Société d'Etudes et de Constructions d'Appareils de Levage et de Traction, Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 3, rue du Fort Dumoulin.
R.C.S. Luxembourg B 4.179.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A TRACTEL Group Company
Signature

Référence de publication: 2009105387/11.

(090126463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Pictet International Capital Management, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 43.579.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Domiciliaire

Référence de publication: 2009105389/11.

(090126458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Otto Bock Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 87.106.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Otto Bock Luxembourg S.A.
Romain THILLENS

Référence de publication: 2009105362/11.

(090126344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Junker Claude S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 7, rue Poincaré.
R.C.S. Luxembourg B 79.376.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.
Signature

Référence de publication: 2009105348/11.

(090126306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Fimolux International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 113.445.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105346/10.

(090126303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Acanto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 70.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105376/10.

(090126391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

APAX CAP 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 138.196.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105374/10.

(090126377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

BP@L S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.462.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105512/10.

(090126255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Le Chapitre Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.831.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105513/10.

(090126254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Catella Property Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 125.172.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 août 2009.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2009105505/14.

(090126673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

Zentric s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 94.346.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105515/10.

(090126253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

EEE 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 134.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105516/10.

(090126252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

EEE 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 134.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105517/10.

(090126251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

EEE 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 132.812.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009105518/10.

(090126250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.

YUM! International Finance Company S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.282.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 30 Novembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 août 2009.

Yum! International Finance Company S.à r.l.

Patrick Van Denzen

Gérant

Référence de publication: 2009105529/14.

(090126241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2009.
